



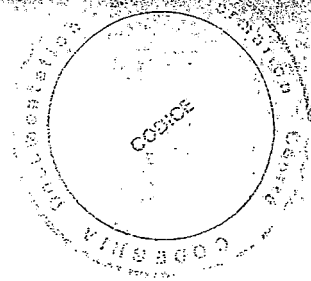
**Mémoire Présentée
par Amadou Mody
MOREAU**

**Université Cheikh
Anta Diop de
Dakar (UCAD)**

**RESSOURCES MONÉTAIRES ET
CONDUITES DÉMOGRAPHIQUES
DES MÉNAGES AGRICOLES : LE
CAS DES SERERES DE MBODIENE**

1998-1999

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



MEMOIRE DE MAITRISE
DE SOCIOLOGIE

Soutenu par :
Amadou Mody MOREAU

RESSOURCES MONETAIRES ET
CONDUITES DEMOGRAPHIQUES
DES MENAGES AGRICOLES : LE
CAS DES SERERES DE MBODIENE

Directeur de Recherche :
Monsieur Boubakar LY
Maître-assistant de Sociologie

ANNEE ACADEMIQUE 1998-1999

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

14.04.02
MOR
11944



MEMOIRE DE MAITRISE
DE SOCIOLOGIE

Soutenu par :
Amadou Mody MOREAU



RESSOURCES MONETAIRES ET
CONDUITES DEMOGRAPHIQUES
DES MENAGES AGRICOLES : LE
CAS DES SERERES DE MBODIENE

Directeur de Recherche :
Monsieur Boubakar LY
Maître-assistant de Sociologie

CODESRIA
Council for the Development of
Social Science Research in Africa
B.P. 3304 Dakar Sénégal
☎ (221) 825.98.22/23
Fax : (221) 824.12.89
Email: codesria@sonatel.senet.net

ANNEE ACADEMIQUE 1998-1999

Amadou Mody MOREAU
Po Box : 6098 Dakar étoile
Sénégal
Home ☎ (221) 825 38 07
Email : mammor@hotmail.com

M.A. RESEARCH PAPER IN SOCIOLOGY

**"MONETARY RESOURCES AND DEMOGRAPHIC CONDUCTS
OF AGRICULTURAL HOUSEHOLDS : THE CASE OF SEREER IN MBODIENE".**

ABSTRACT:

In the Senegalese agricultural milieu, there is a strong link between the activity of production, the conducts of procreation and rural migrations. It is in order to put forward that link that I made the study of a rural area taken as a starting point (the village of Mbodiene located in the department of Mbour, region of Thies) and an urban area or point of reception (the region of Dakar).

The empirical outcomes of that study show that the average size, that is rather relatively high, of the households at Mbodiene (thirteen people), the low surface area of the fields, the youth of their age structure, combined with the vicious effects of the agricultural policy implemented contribute to dwindle the ability of the households to meet their economic needs.

Thus, in front of an unbalance between the population and the means of subsistence, the population of Mbodiene should then have recourse to an adjustment, in other words they should adjust to that situation. They had alternatives to that, including land, technological, and demographic adjustments.

The first type of adjustment, that is land adjustment, is almost non-existent at Mbodiene due to the populations' impossibility to adapt the sizes of the households to the dimensions of their fields.

The technological alternative, applied in the form of fallow lands, is rare and even absent at Mbodiene, if we take into account the growing scarcity of lands suitable for cultivation in front of the growing needs of these populations in means of subsistence.

If it is untimely for them to balance the cultivated lands with the households, the reverse option is on the other hand possible to them. The populations in their strategy for adaptation chose that alternative, a demographic one. It includes two main aspects : one is related to procreation, and the other to land redistribution. In the case of Mbodiene, it is mainly through emigration, namely of the youngsters that these households, facing an unbalance in the population resources ratio, carry out their adjustment. They send part of their income earned in the city of Dakar to their parents and relatives left in the village contributing in this way to the improvement of their daily existence.

A more specific study is, according to me, necessary in order to have a closer and clearer view of the issues of employment, of the migrants' incomes and internal differences. Such a study should cover all the types of migrants being our object of study, in the short term and in the long run as well, with the appropriate methodology for the study of these questions.

Amadou Mody MOREAU
B.P. 6098 Dakar étoile
Sénégal
Téléphone : (221) 825 38 07
Email: mammor@hotmail.com

MEMOIRE DE MAITRISE DE SOCIOLOGIE

"RESSOURCES MONETAIRES ET CONDUITES DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES AGRICOLES : LE CAS DES SERERES DE MBODIENE".

RESUME :

Dans le milieu agricole sénégalais, une relation étroite lie l'activité de production, les comportements de procréation et l'émigration rurale. C'est dans l'optique de faire valoir cette remarque que nous avons mené cette étude couvrant une zone rurale ou zone de départ (le village de Mbodiène situé dans le département de Mbour, région de Thiès) et une zone urbaine ou zone d'accueil (la région de Dakar).

Les résultats empiriques de cette étude font voir que la taille moyenne relativement élevée des ménages (13 personnes), la faible superficie des exploitations et la jeunesse de leur structure par âge se conjuguent avec les effets pervers d'une politique agricole pour amoindrir l'aptitude des ménages à subvenir aux besoins économiques de leurs membres.

Face donc à ce déséquilibre entre "population et ressources" de subsistance, les populations de Mbodiène devraient ainsi recourir à un ajustement, autrement dit devraient s'adapter à cette situation. Des alternatives s'offraient à elles parmi lesquelles : l'ajustement foncier, celui technologique et l'ajustement démographique.

- 1. Le premier type d'ajustement, appelé foncier, n'existe pas à Mbodiène en raison de l'impossibilité pour ses populations d'adapter les effectifs des ménages aux dimensions de leurs exploitations*
- 2. L'alternative technologique, appelée également jachère, est rare voire absente à Mbodiène, compte tenu de l'état de raréfaction des terres cultivables face aux besoins accrus de ses populations en ressources de subsistance.*
- 3. S'il est inopportun pour ces populations de Mbodiène de symétriser les terres cultivées aux ménages, l'inverse par contre reste du domaine du possible chez elles. Cette dernière alternative autrement appelée démographique est choisie par les populations de Mbodiène dans leur stratégie d'adaptation. Elle renferme deux (02) aspects principaux : le premier en rapport avec la procréation, le second relatif à la redistribution dans l'espace. Et dans le cas de Mbodiène, c'est principalement par l'émigration, des jeunes notamment, que ces ménages aux prises avec un déséquilibre de leur ratio "population/ressources" opèrent leur ajustement. Ces jeunes affectent une partie de leur revenu en ville (à Dakar) aux parents restés au village, ce qui contribue tant bien que mal à l'amélioration du "quotidien" de ces derniers.*

Une étude plus spécifique est à mon avis nécessaire pour avoir une vue correcte sur les problèmes de l'emploi, du revenu et des différences entre migrants. Cette étude devrait couvrir tous les types de migrants enregistrés, à long terme comme à court terme, avec une méthodologie appropriée pour étudier ces questions.

RESSOURCES MONETAIRES ET CONDUITES

DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES

AGRICOLES : LE CAS DES SERERES DE

MBODIÈNE.

SOMMAIRE.

	REMERCIEMENTS.....	06
	INTRODUCTION ET PROBLEMATIQUE.....	13
I.	CONCEPTUALISATION ET METHODOLOGIE.....	16
	1. Conceptualisation.....	16
	1.1 Le ménage agricole.....	16
	1.2 L'exploitation agricole.....	18
	2. Méthodologie.....	19
II.	LA POPULATION DE L'ENQUETE.....	20

CHAPITRE I.

CADRE DE L'ETUDE : PRESENTATION DES **DIFFERENTES LOCALITES DU VILLAGE DE** **MBODIENE**

I.	GENERALITES.....	24
II.	LES ACTIVITES ECONOMIQUES.....	27
	1. L'agriculture.....	27
	2. L'élevage.....	28
	3. La pêche.....	29
	4. Le tourisme.....	29

CHAPITRE III.

L'HISTOIRE MIGRATOIRE : LES RAISONS DE DEPART, L'IMPACT DU PHENOMENE A MBODIENE ET SES EFFETS A DAKAR.

I.	LA DESTINATION DAKAR : LES RAISONS DE DEPART.....	56
II.	L'IMPACT DES MIGRATIONS A MBODIENE.....	58
III.	LES EFFETS DU PHENOMENE A DAKAR.....	62

CONCLUSION.....67

SOMMAIRE GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Carte Mbodiène.....	26
Graphique 1.....	41
Graphique 2.....	44
Graphique 3.....	46
Graphique 4.....	49
Graphique 5.....	50
Graphique 6.....	52
Graphique 7.....	53
Graphique 8.....	56
Graphique 9.....	59
Graphique 10.....	60
Graphique 11.....	61
Tableau 1.....	21.
Tableau 2.....	22.

APPENDICE.....69

➤ **TYPES DE QUESTIONNAIRES.**

1. Questionnaire chef de ménage.
2. Questionnaire chef de cellule.
3. Questionnaire migrant.

➤ **INTERVIEW : Monsieur *Jean Marie DIOUF*,**

retraité, conseiller rural, vice-président de la

Communauté Rurale de *Nguèniène*86

➤ **COMMENTAIRES**..... 92

➤ **GLOSSAIRE**.....96

➤ **BIBLIOGRAPHIE**.....99

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

"GRACE A DIEU"
"AUX MEMBRES
DE MA FAMILLE,
PROCHE ET
LOINTAINE".

***CE TRAVAIL REVIENT A MES
PARENTS : MA MAMAN, MON PAPA.
PERSONNES DE FOI QUI M'ONT
TROP DONNE ET A QUI JE DOIS
BEAUCOUP.
D'EUX, JE RETIENS L'IMAGE DE
PARENTS VERTUEUX QUI NE
CESSENT D'ŒUVRER POUR LA
REUSSITE DE LEURS ENFANTS :
"NOTRE REUSSITE". PUISSE DIEU
LES PROTEGER DES TROUBLES DE
CETTE VIE ET LES GARDER TROP
LONGTEMPS ENCORE A NOS COTES.
AMEN !***

***RECONNAISSANCE
AU CODESRIA POUR
L'IMMENSE EFFORT
QU'IL A CONSENTI A
LA REALISATION DE
CE TRAVAIL***

MERCI !

***CODESRIA.
(Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique).
(Council for the Development of Social Science Research in Africa).
Programme de Subventions pour Mémoires et Thèses.
B.P.3304 Dakar Sénégal.
Téléphone : (221) 825 98 22/23 Télécopie : (221) 824 12 89.
Email : codesria@sonatel.senet.net***

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet. Les commentaires et remarques des plus proches parmi eux ont été très précieux. Bien entendu, j'assume seul les réflexions de ce "mémoire", que certains ne partageront peut être pas.

J'adresse des remerciements sincères :

- Au professeur *Jean Charles MOREAU* et à son épouse docteur(e) *Aïssatou FALL MOREAU*. Ce produit est l'effet de votre appui durable et sans faille, de votre compréhension aussi. Humblement mais très sincèrement Merci !
- A Mademoiselle *Marième NDIAYE*, un "Tout" pour moi.
- A Madame *Dior DIAGNE BA*, plus qu'une sœur une amie.
- A Monsieur *Mountaga NDIAYE (FASEG¹-UCAD)*.
- A Monsieur *Alioune Badara CISSE (Diminter)*.
- Au docteur *Lassané Placide TAPSOBA*, Représentant Régional pour l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest (Population Council Dakar).
- A Madame *Coumba Fall DIOP (W.A.R.F²)*.
- Au professeur *Issakha DIALLO (ISED³-UCAD)*.
- A Monsieur *El Hadji Malick SOW*, magistrat, conseiller technique du Ministre des Affaires Etrangères et des sénégalais de l'extérieur (Sénégal).

¹ Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Université Cheikh Anta DIOP.

² West African Rural Fondation.

³ Institut Santé et Développement Faculté de Médecine Université Cheikh Anta DIOP.

- A la Communauté de *Mbodiène* dans son ensemble. Merci pour tout le service rendu c'est à dire l'accueil et l'acceptation parmi vous, votre disponibilité mais surtout pour vos réponses aux questions qui vous ont été posées. Ce n'était du tout évident.
- A la directrice de "*L'A.P.S.P.C.S.¹*" : *Mère François BERNARD*, pour toute sa contribution.
- A Madame *Marie SARR* infirmière du dispensaire de *Mbodiène* et à sa famille, pour l'accueil chaleureux ainsi que pour mon hébergement chez elle le long de mes séjours au village. Merci également pour le poisson frais de *Mbodiène*.
- Un Grand Merci à Monsieur *Jean Marie DIOUF*, directeur d'école à la retraite, conseiller Rural, vice-président de la Communauté Rurale de *Nguèniène*.
- A Monsieur *Opportun Georges DIENE*, agent de santé polyvalent à "*L'A.P.S.P.C.S.*".
- Merci à Monsieur *Guirane DIENE* et à son équipe : la "*JCLTIS²*".

Mes remerciements vont également :

- Au corps professoral et administratif des départements de Philosophie et de Sociologie (*UCAD*).
- A Monsieur *Boubakar LY* plus particulièrement (*notre Cher Pâ LY, comme nous l'appelons au département*), lui qui, volontiers, a accepté de diriger ce travail. Merci !
- Un merci tout sincère est adressé ici à Monsieur *Issa NDIAYE*, Statisticien, enseignant au département, pour sa contribution combien importante, ses

¹ Association des Postes de Santé Privés Catholiques du Sénégal.

² Jeunesse Culture Loisir Technique Intervention Sociale.

conseils et orientations, et surtout pour avoir, volontiers, "couvert" le "champ" statistique de ce travail. Merci !

- A Monsieur *Mady CISSE* (*Population Council Dakar*).
- Merci au collectif des étudiants du département pour les partenaires qu'ils sont, pour leur déférence et pour leur estime exorbitante.
- Un grand merci à tout le personnel du "C.C.I.-UCAD", Monsieur *Lamine SY* et son équipe.

Merci à l'équipe d'enquête :

- Monsieur *Pape Lamine CISSE* : (*A.I.G.U.*) *E.N.E.A.*
- Monsieur *Robert MARONE* : étudiant en droit (*UCAD*).
- Monsieur *Louis Birama SARR* : étudiant en anglais (*UCAD*).
- Monsieur *Lamine TALL* :
- Monsieur *Jean Pierre THARRE* : professeur d'espagnol à la "Cathédrale", à Dakar.

Ceux ci, avec l'énergie nécessaire, ont "ratissé" dans les délais le terrain de l'enquête. En quelque sorte ils sont coauteurs de ce travail.

RESSOURCES
MONETAIRES ET
CONDUITES
DEMOGRAPHIQUES
DES MENAGES
AGRICOLES : LE CAS
DES SERERES DE
MBODIÈNE.

RESSOURCES MONÉTAIRES ET CONDUITES

DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES

AGRICOLES : LE CAS DES SERERES DE MBODIÈNE.

INTRODUCTION ET PROBLEMATIQUE.

Une des expressions les plus palpables de la pauvreté à l'échelle micro-économique, dans la population africaine vivant de l'agriculture, est sans conteste le déploiement de nombreuses stratégies de survie au sein desquelles l'émigration rurale occupe une place de choix. Si des facteurs historiques, démographiques et économiques rendent compte de l'émergence et de l'intensité de ces stratégies, l'analyse du rapport population/ressources à l'intérieur des ménages ouvre pour sa part de nouvelles pistes de recherche explicative du phénomène.

Souvent on a voulu analyser les migrations comme des réponses à des facteurs de répulsion et d'attraction caractérisant les zones de départ et d'arrivée. Ce traitement a d'ailleurs surtout été employé en relation avec la migration des campagnes vers les villes (*migration rurale urbaine*) qui a longtemps mobilisé l'attention. On citait d'un côté le sous-emploi et la pauvreté des campagnes, le manque d'équipements et de services, la pression de la population sur les terres, etc. de l'autre, les meilleures possibilités d'emploi en ville, les meilleures possibilités d'éducation, la présence d'équipements et de services, la vie sociale plus variée, la liberté plus large du comportement individuel, etc.

La séparation posée entre facteurs d'attraction et de répulsion est, en fait, accessoire : on a simplement affaire à deux manières symétriques de décrire un seul et même ordre de phénomènes à savoir : les inégalités (ou différences ou écarts de développement) entre zones urbaines et rurales. Les migrants quittent-ils la terre à cause des perspectives d'emploi limitées sur place ou à cause des meilleures perspectives d'emploi en ville ? Une tentative de réponse à cette question nous ferait remarquer qu'attraction et répulsion sont une seule et même chose.

L'examen de la littérature entre phénomènes démographiques et économiques au niveau micro-économique, c'est à dire au niveau de l'exploitation agricole familiale, nous conduit à une revue de la littérature.

Les démographes admettent qu'il est impossible de comprendre les conduites démographiques au niveau familial (mariage, fécondité, migration) si l'on ne se réfère pas simultanément aux comportements économiques : production, consommation, épargne, investissement aussi. Cela paraît vrai s'agissant de la population agricole, notamment du sous secteur des exploitations familiales traditionnelles qui en représente la grande majorité au Sénégal (60%)¹. C'est que l'on a affaire à des groupes (les familles) dont chacun constitue à la fois une unité démographique (un groupe biologique constitué par les mariages, les naissances, les décès) et une unité économique (le groupe gère son propre moyen de subsistance, une exploitation agricole, en fonction de besoins et de ressources qui sont déterminés en grande partie par sa dynamique démographique).

¹ Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille, «Plan d'action de la femme 1997-2001», novembre 1996.

En revanche, les études empiriques n'ont pas toujours confirmé la justesse de ces modèles qui précèdent (démographiques) et qui reposent pour l'essentiel sur le rapport entre coûts et bénéfices de la migration. Autrement dit, ces modèles ont été critiqués en raison de l'absence, parmi les "*explications*" de la raison de migrer, de facteurs non économiques tels que les différences dans les possibilités d'éducation ou de distractions, l'environnement, la qualité de la vie, les risques liés au changement du milieu social, et le rôle des relations familiales et sociales.

C'est pourquoi, tout comme les démographes ont besoin de comprendre la dynamique économique de la famille agricole, les économistes et autres praticiens (notamment les statisticiens de la population et de l'agriculture) intéressés au fonctionnement de l'exploitation doivent en comprendre la dynamique démographique.

D'autre part, la migration peut difficilement être analysée comme le seul résultat d'une logique individuelle (ce qu'a fait la théorie économique classique jusqu'à l'apparition et au développement d'une "*économie du ménage*"). A l'opposé de cette théorie, une approche intéressante pour nous a essayé d'analyser l'émigration à partir des ménages agricoles comme une réponse de ceux-ci (ménages agricoles) au changement démographique, dans une perspective d'intensification de la production. En effet, la dynamique démographique du ménage (due à un accroissement avec la naissance des enfants, entre autres facteurs) contribue à l'accroissement des besoins de subsistance de celui-ci. L'accroissement des besoins, à son tour, oblige le ménage à ajuster sa production, c'est à dire à augmenter ses récoltes. Mais sans "*cultiver des illusions*", ce réajustement n'est possible que lorsque la taille de l'exploitation, la technologie utilisée et les conditions du marché le permettent.

Faute de pouvoir accroître sa production (parce que l'exploitation est peut-être petite) le ménage doit alors opter pour un autre type d'ajustement et notamment pour le transfert de certains de ses membres vers les secteurs non agricoles, c'est à dire le plus souvent vers les villes. Autrement dit, c'est la migration qui servira donc à procurer les ressources nécessaires à l'intensification.

L'objet de ce travail est donc d'arriver à montrer la manière dont les ressources économiques des ménages agricoles (observés) agissent sur les comportements démographiques de leurs membres et plus particulièrement les stratégies migratoires qu'ils adoptent.

Pour y arriver, nous nous proposons, dans une première partie, d'effectuer la présentation des ressources foncières en main d'œuvre des ménages enquêtés. Une deuxième partie de ce travail portera sur l'évaluation de la production agricole en faisant état de son utilisation. Dans une troisième et dernière partie, nous verrons l'aptitude d'un ménage à subvenir d'une manière adéquate aux besoins de ses membres, aptitude qu'expliquent les transferts de certains vers la ville. En d'autres termes, dans cette partie nous verrons les raisons de départ de ces populations, ce qui nous amènera à parler du phénomène migratoire, de son impact à *Mbodiène* et de ses effets dans la localité d'accueil choisie.

I. CONCEPTUALISATION ET METHODOLOGIE.

1. Conceptualisation.

1.1 Le ménage agricole.

L'examen de groupes sociaux et de leur fonctionnement exige une conceptualisation préalable d'une entité homogène pouvant servir à la fois

d'unité d'observation et d'analyse. Plusieurs définitions du ménage ont été proposées. Mais celles-ci restent formelles ou particulières. Dans le cadre précis de notre "étude", nous sommes sommé d'opter pour une définition de type opératoire.

Dans la littérature, nous pouvons mentionner plusieurs sens attribués au ménage agricole, concourant presque tous à rattacher au concept deux indices : *la gérance d'une exploitation et l'activité*. Selon le premier critère, le ménage agricole repose sur le principe de gérance d'une exploitation. Il s'agit en fait des *"ménages dans lesquels au moins un membre (pas nécessairement le chef, la personne de référence ou la personne gagnant le revenu principal) gère une exploitation"*. Par ménage agricole, nous entendons dès lors un ménage dont le chef ou un membre de référence gère une exploitation agricole. L'ensemble des ménages ainsi définis n'englobe donc ni les ménages d'ouvriers agricoles sans terre, ni les ménages de salariés agricoles. Selon le second critère, une autre définition du ménage agricole repose sur l'activité économique d'un membre particulier du ménage : *le chef, la personne de référence ou la personne gagnant le revenu principal*.

Compte tenu de ces deux critères, on pourrait considérer un ménage comme étant *"un ménage agricole dès lors qu'au moins un membre du ménage gère une exploitation ou dès lors que le chef de ménage (ou une personne de référence ou la personne gagnant le revenu principal) a une activité économique principalement en agriculture"*.

Notre société étant en effet caractérisée par une polygamie intense, le ménage, tout en étant une entité bio sociologique, n'en demeure pas moins une structure très hétérogène sur le plan économique qui incite à l'appréhender plutôt

comme *"un système modulaire"* au sein duquel chaque sous-ensemble équivaldrait à un sous-ensemble ayant un fonctionnement économique propre.

En utilisant l'expression *"cellule domestique"* pour parler de ces modules, nous définissons comme le sous-ensemble du ménage agricole constitué par une épouse du chef de ménage, ses enfants et toutes les personnes dont elle a la charge de subsistance. Chaque épouse du chef de ménage représente ainsi un chef de cellule domestique. De ce point de vue, le ménage agricole est conçu comme étant un groupe familial soumis à l'autorité d'un exploitant agricole qui en constitue le chef. Il est composé d'un nombre variable de cellules domestiques, lesquelles se déterminent comme des sous-ensembles constitués par une épouse, ses enfants et les personnes dont elle a la charge de subsistance.

1.2. L'exploitation agricole.

L'exploitation agricole est un sous-système du ménage qui exerce plusieurs activités de caractère économique (donc comporte d'autres sous-systèmes). La place occupée par les activités d'un sous-système dans la hiérarchie dépend du statut social des personnes concernées et des ressources dont elles disposent.

Selon **RUTHENBERG**, *l'exploitation agricole est à la fois "un écosystème et une unité indépendante d'activité économique"*. Dans son ouvrage *"Systèmes agricoles dans les Tropiques"* (1976), il déclare que : *"[...] toute exploitation agricole fait partie de systèmes hiérarchisés, sa première appartenance étant au grand système de la zone rurale, et ensuite aux diverses activités qui sont des systèmes en soi. L'exploitation agricole en tant que système est constitué par les modes cultureaux, le sol et ses micro-organismes, le bétail, la technologie et les activités de transformation. Les plantes, les sols et les animaux font partie du système biologique, les agriculteurs appartenant au système social"*.

2. Méthodologique.

Dans l'objectif de tester le sens des rapports qu'entretiennent les ressources économiques et la stratégie de diversification des activités des ménages agricoles à *Mbodiène*, ce travail couvre deux univers différents : un univers urbain et un univers rural.

Pour l'univers urbain, la région de *Dakar* est retenue en raison de la "macrocéphalie" urbaine : c'est à dire la prépondérance de la part de la capitale dans le milieu urbain, est marquée au *Sénégal* (54% de la population urbaine vit à *Dakar*)¹.

L'univers rural est *Mbodiène*, localité *sérère* se situant dans le département *Mbour*, où l'agriculture de subsistance prédomine, marquée également par une forte migration (l'exode de la population vers *Dakar* principalement).

Pour le village, nous avons procédé en premier à un recensement exhaustif des agriculteurs *sérères* (chefs de ménage : C.M.). Cette base de sondage, par la suite, a été soumise à un tirage aléatoire simple afin de déterminer l'échantillon des ménages à enquêter. De l'échantillon des chefs de ménage ainsi constitué, il nous a été possible de déduire l'échantillon des chefs de cellule (C.C.) et celui des migrants.

Pour la constitution de l'échantillon des chefs de cellule, la procédure a consisté à retenir systématiquement l'épouse du C.M. (homme) s'il est monogame, et ses deux épouses s'il en a deux.

¹ "Migrations en Afrique de l'Ouest : de nouvelles tendances", Chronique du CEPED, janvier mars 1996, n°20.

Dans les cas de polygamie, nous avons procédé à un tirage au sort, en choisissant deux des épouses du C.M. qui ont également fait l'objet de questionnements.

Dans les situations de veuvage (féminin), la femme ou les femmes du disparu ont été interrogées en tant que chefs de cellules et non en tant que chefs de ménages.

Les enfants des C.C. (femmes) retenues qui ont leur résidence, à *Dakar* principalement, ont été systématiquement retenus pour constituer l'échantillon des migrants.

Cette hiérarchie des niveaux dans la quête de données nous a conduit à la confection de trois questionnaires distincts :

1. Le questionnaire des C.M. qui nous a permis de cerner les paramètres de dimension économiques de l'activité des C.M.
2. Le questionnaire des C.C. qui, pour sa part, a cerné les paramètres de dimension et de structure démographique.
3. Enfin le questionnaire des migrants qui a servi à recueillir l'histoire migratoire des enfants du ménage qui ont leur résidence à *Dakar*.

II. LA POPULATION DE L'ENQUETE.

Le village de *Mbodiène* compte quatre (04) quartiers et un hameau.*Ce sont les quartiers de *Baakéem*, *Mbind Took*, *Ngolgnick* (le plus grand) et *Réew Kertiéen*. Ces différents quartiers sont constitués, pour l'essentiel, de sérères à majorité catholique. Quant au hameau, *Mbodiène Peulh*, il est situé à environ cinq cents mètres (500m) à l'Est du village et est constitué de musulmans. Deux autres hameaux un peu éloignés du village, à environ trente minutes (30mn) de

charrette, sont aussi concernés par l'étude. Il s'agit de *Guedj Djuly* et *Guedj Maad*.

"L'ethnie" étant à la base de notre échantillonnage, le hameau *peulh*, en raison de la forte présence de "Al Pulaar" dans cette localité du village - d'où le nom de *Mbodiène Peulh* - n'a ainsi pas fait partie de l'étude. Cela étant, et compte tenu des disparités notoires qui existent entre ces différentes localités, nous avons découpé celles-ci en deux (02) grandes zones.

La première regroupe les quatre (04) quartiers (*Baakéem*, *Mbind Took*, *Ngolgnick*, *Réew Kertiéen*). Cette population est sérère dans sa presque totalité et est essentiellement catholique. Quant à la seconde, elle est constituée par les hameaux *Guedj Djuly* et *Guedj Maad*, éloignés du village de *Mbodiène*.

La première zone, la plus importante, comporte 164 ménages. La seconde, elle, en compte 49. Ce qui nous donne un total de 213 ménages, constituant de ce fait la population de base de l'enquête, et répartis comme suit :

Tableau 1 : Répartition de la population de l'enquête.

Zones	Quartiers	Effectifs ménage	Pourcentage	Effectifs enquête	Pourcentage enquête
Zone 1	<i>Baakéem</i>	32	20%	06	20%
	<i>Mbind Took</i>	17	10%	04	20%
	<i>Ngolgnick</i>	94	57%	19	20%
	<i>Reew Kertiéen</i>	21	13%	04	20%
	Total	164	100%	33	
Zone 2	<i>Guedj Djuly</i>	13	26,53%	03	20%
	<i>Guedj Maad</i>	36	73,47%	07	20%
	Total	49	100%	10	

Ce tableau révèle que, plus des 3/4 de la population totale enquêtée vit dans la zone un (1) 77%, soit un effectif de cent soixante quatre (164) ménages. La zone deux (2), avec un effectif de quarante neuf (49) ménages, est constituée par le reste c'est à dire les 23% de cette même population.

Le taux d'échantillonnage étant fixé à 20%, ce faisant sur les cent soixante quatre (164) ménages de la zone un (1), trente trois (33) ménages ont eu enquêtes. Le même taux de 20% étant également appliqué pour la zone deux (2), dix (10) ménages sur les quarante neuf (49) que compte celle-ci ont de ce fait été enquêtés.

Au total, quarante trois (43) ménages ont eu enquêtes dans les deux (02) zones : six (06) à *Baakéem*, quatre (04) à *Mbind Took*, dix neuf (19) à *Ngolgnick*, quatre (04) à *Réew Kertiéen*, trois (03) à *Guedj Djuly* et enfin sept (07) à *Guedj Maad*.

Tableau 2 : Résumé des données de l'échantillonnage.

Zones	Quartiers	Nombre de ménages enquêtés	Nombre total de ménages
Zone 1	<i>Baakéen</i>	06	32
	<i>Mbind Took</i>	04	17
	<i>Ngolgnick</i>	19	94
	<i>Reew Kertiéen</i>	04	21
Zone 2	<i>Guedj Djuly</i>	03	13
	<i>Guedj Maad</i>	07	36
	Total	43	213

CHAPITRE : I

CADRE DE

L'ETUDE :

PRESENTATION DES

DIFFERENTES

LOCALITES

DUVILLAGE DE

MBODIENE.

CHAPITRE I.

CADRE DE L'ETUDE : PRESENTATION DES DIFFERENTES

LOCALITES DU VILLAGE DE

MBODIENE.

I. GENERALITES.

Mbodiène est un village côtier, à cheval entre *Mbour* et *Joal*. Il fait partie des vingt trois (23) villages qui constituent la communauté rurale de *Mbodiène*, dans l'arrondissement de *Thiadiaye*, département de *Mbour*, région administrative de *Thiès*.

Mbodiène est limité à l'Est par le village de *Ndianda* et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Au Nord, ce sont les villages de *Pointe Sarène*, *Peulgueu* et *Ndièmane* qui constituent les limites de *Mbodiène* (du Nord Ouest au Nord Est de façon respectives), au Sud il y a le village de *Ngazobil*.

C'est *Amath Biram MBODJ* qui aurait fondé le village de *Mbodiène* en 1864 avec son oncle *Dilène*, tous deux venus du *Saloum*. Le village prit alors le nom de la "maison" de *Mbodj Dilène*, "*Mbind Mbodj Dilène*" en sérère, qui deviendra plus tard *Mbodiène*.

Le climat, à *Mbodiène*, est du type *soudano-sahélien*. Il est marqué par deux (02) saisons : une saison pluvieuse qui dure à peine quatre (04) mois et une saison sèche (plus longue). La végétation est dans l'ensemble herbacée. On y note la présence de *baobabs*, de *rôniers* et d'*arbustes* : *nguer*, *ratt*, etc.

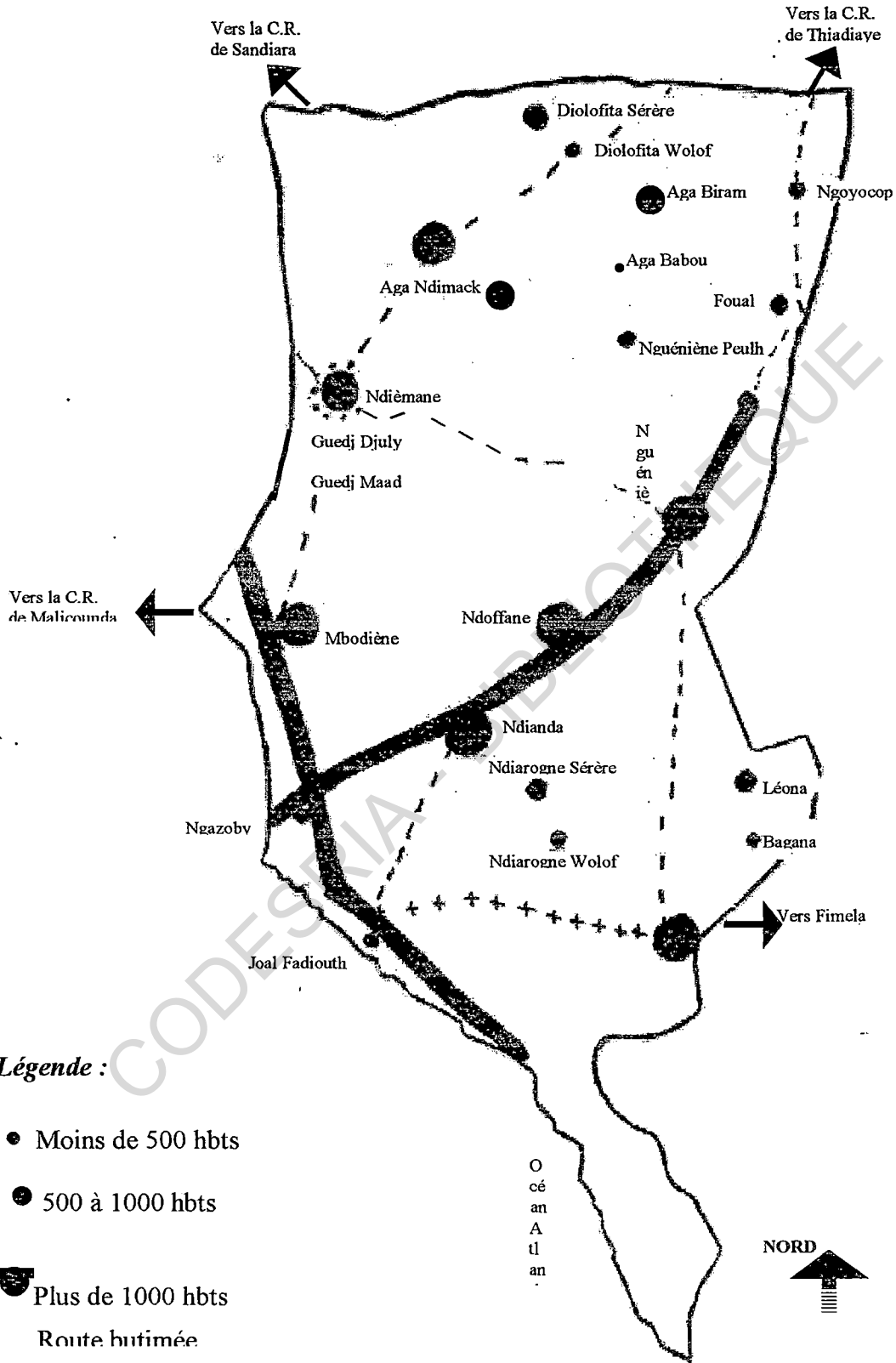
Avec une population estimée à deux mille cinq cents (2500) habitants (toutes les localités du village confondues y compris *Mbodiène Peulh*), l'habitat à *Mbodiène* est du type groupé.

Les rues sont étroites et ne suivent aucune direction particulière : un dédale en quelque sorte. En revanche, l'accès à *Mbodiène* est facile grâce à l'existence de l'axe routier (*Mbour Joal*) qui jouxte le village le long de son axe Nord sud.

Les hameaux *Guedj Djuly* et *Guedj Maad* concernés aussi par l'étude, sont situés au Nord Est de *Mbodiène*. Ils ont un statut particulier. Une partie dépend de *Mbodiène*, une autre de *Ndièmane* et une troisième de *Nguéniène Peulh*. Le sol y est principalement du type *deck-dior* (argilo sableux) justifiant les variétés de cultures : millet, sorgho, arachide, etc.

L'habitat y est dispersé. A *Guedj Djuly* comme à *Guedj Maad*, il est du type traditionnel. Les pistes qui les relient aux autres localités sont presque impraticables, notamment pendant l'hivernage, d'où leur enclavement durant cette période. A part les puits, c'est la pluie qui constitue la seconde source d'approvisionnement en eau de ces populations.

La communauté rurale de Nguéniène



Source : Fond de carte de la C. R. de

Echelle : 0 2 4km
26

II. LES ACTIVITES ECONOMIQUES.

1. L'agriculture.

L'agriculture constitue l'activité dominante au niveau du village. *Mbodiène* est une zone de bas-fonds, meublée essentiellement par des sols *deck* (argileux). Le sorgho est la principale culture au niveau du village. Une partie des récoltes (la plus importante) est destinée à l'autoconsommation et une autre partie est commercialisée. La canne à sucre y est exploitée dans de petites surfaces. La riziculture qui naguère occupait une place de choix dans l'agriculture du village, est, présentement, reléguée au second rang. Cela en raison de l'affaiblissement de la vallée et de la destruction des exploitations par le bétail.

L'arachide, du fait de la dureté des sols dans la zone un (1), n'est cultivable qu'à *Guedj Djuly* et *Guedj Maad*, c'est à dire la zone deux (2). Elle y est cultivée en faible proportion et est surtout destinée à l'autoconsommation. La culture céréalière prédomine dans ces deux (02) hameaux (millet et sorgho notamment) avec toujours la prédominance de la culture du sorgho. L'absence de mécanisation étant, la houe et le semoir constituent de ce fait les principaux matériels agricoles utilisés à *Mbodiène*. Quelques jardins fruitiers existent au niveau du village. Ils sont localisés à la sortie, vers *Joal*. Les cultures maraîchères sont reléguées au second plan à *Mbodiène*. Elles constituent surtout l'œuvre des femmes. Cependant, elles occupent une place de choix à *Guedj Maad* durant la saison sèche.

L'agriculture rencontre de nombreuses difficultés liées à la salinité de l'eau à *Mbodiène* mais également aux conditions de faible niveau technologique qui la caractérise aujourd'hui (pas d'engrais, l'irrigation faisant défaut, pas de mesure

importante de conservation des sols, des semences ordinaires, une presque absence de mécanisation, etc.).

L'agriculture qui dépend principalement de la pluie, souffre également de la rareté de cette dernière. Ainsi, la production stagne voire recule tout simplement. L'écosystème se dégrade, la productivité agricole n'augmente guère et les conditions de vie ne s'améliorent pas dans ce milieu. Ce contexte de non-développement caractéristique de cette localité conduit ainsi les *mbodiènois* à l'exode rural.

2. L'élevage.

A côté de l'agriculture, il y a l'élevage. Celui-ci occupe une place de choix à *Mbodiène Peulh*, où la plupart des chefs de ménage (C.M.) détiennent des troupeaux de bœufs. Mais en raison du ciblage que nous avons effectué, cette localité du village n'a pas été concernée par l'étude.

L'élevage concerne aussi les équins et les asins. Ces animaux sont d'une grande utilité pour la traction mais aussi pour le transport, avec la charrette qui est le moyen par excellence de déplacement des paysans pour aller aux champs et au niveau des villages voisins. L'élevage domestique des porcs et de volaille est de même pratiqué dans le village. Les produits sont pour l'essentiel destinés à l'autoconsommation.

L'élevage sert aussi d'appoint à l'agriculture puisqu'il permet à certains paysans de faire face à la période de soudure. Cette période tant redoutée par les paysans, coïncide au moment où les greniers sont presque vides et où les revenus du Paysan s'amenuisent. C'est à cette époque là que les paysans vont commercialiser les produits issus de l'élevage. Le lait en tant que sous-produit de

l'élevage bovin est commercialisé. Il permet aux éleveurs de faire face aux problèmes quotidiens. L'élevage constitue donc, pour eux les paysans, un moyen d'épargner en vue d'affronter d'éventuelles difficultés.

Le coût élevé des médicaments, le manque de puits pastoraux et de lieux de pâturage sont les principaux problèmes qui touchent ce secteur.

3. La pêche.

En dépit de l'existence d'une bande côtière à *Mbodiène*, l'activité que constitue la pêche y est très peu pratiquée. Elle est surtout le fait de pêcheurs issus de *Mbour* et de *Joal*. Les produits sont commercialisés au niveau du quai de pêche de *Joal*.

Les *mbodièniens* ou *mbodiènois* (les deux sont admis) s'adonnent surtout à la pêche aux carpes dans la lagune qui sert de trait d'union entre les habitations et la mer. Les villageois vivent donc très peu de revenus issus des produits de la pêche. Cette activité apparaît comme accessoire.

4. Le tourisme.

Situés au bord de la lagune (*Mbodiène* plage), les cabanons sont la propriété de touristes et d'hommes d'affaires aisés du pays qui y passent souvent le week-end. Les villageois y travaillent en qualité de subalternes : gardiens, ménagères, etc. Un campement touristique, à côté des cabanons, accueille aussi quelques travailleurs du village. Hormis ces activités, on peut dire que les potentialités du village de *Mbodiène* en matière de tourisme sont comme inexploitées.

L'ouverture du "*Laguna Beach Hotel*" au bord de la lagune devrait permettre une ébauche du développement du secteur touristique dans cette localité, à condition que les populations en saisissent l'opportunité.

La zone deux (2) c'est à dire les localités continentales de *Guedj Djuly* et *Guedj Maad*, ne sont pas concernées par les activités de pêche et de tourisme.

III. LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES A MBODIÈNE.

Le village de *Mbodiène* compte deux écoles élémentaires : une privée et une publique, un jardin d'enfants et une école arabo-coranique.

1. L'école privée : Notre Dame de Lourdes.

Créée en 1958, elle a été l'œuvre de "*Sœurs*" venues s'installer au village à la même date. Elle compte six (06) classes : du CI au CM2, avec des effectifs qui atteignent une cinquantaine d'élèves par classe. L'école privée accueille des élèves de *Mbodiène* et d'autres élèves venant de *Guedj July* et *Guedj Maad* ainsi que des villages voisins. Le paiement mensuel dépend du niveau d'activités des parents d'élèves. C'est ainsi que les enfants de salariés payent le plus fort taux, suivis par les enfants de retraités qui payent un montant égal au 3/4 de celui payé par les enfants de salariés. alors que les fils de paysans payent environ 40% du même montant. Il importe cependant de noter que des cas sociaux sont parrainés par les "*Sœurs*" du village qui prennent en charge leur scolarité.

2. L'école élémentaire publique.

Moins vieille que l'école privée, l'école publique du village de *Mbodiène* compte-elle aussi depuis 1992 six (06) classes allant du CI jusqu'à la classe de

CM2. L'effectif par classe est moins important ici que dans l'école privée. Il varie de 30 à 60 élèves. L'école dispose d'une coopérative scolaire où chaque élève, pour bénéficier des avantages qu'offre le système, verse une part sociale.

3. Le jardin d'enfants "Les abeilles".

Son fonctionnement a commencé en octobre 1994. Le préscolaire "*Les abeilles*" sont détenues par la congrégation des "*Sœurs*" de *saint Thomas de VILLENEUVE*. Il compte trois (03) sections : une première pour les enfants âgés de trois (03) ans, une deuxième section réunissant les enfants âgés de quatre (04) ans et enfin, la troisième section qui regroupe ceux âgés de cinq (05) ans.

L'effectif du "*jardin*" pour l'année scolaire 1997-98 est estimée à cent vingt (120) élèves. Sa gestion est dévolue à un comité de "*mamans*". Les trois (03) classes sont tenues par des maîtresses issues du village.

4. L'école arabo coranique.

Celle-ci accueille les enfants de familles musulmanes (très minoritaires) du village. Elle est tenue par l'imam du village. L'effectif est en moyenne d'une trentaine d'élèves. Les cours ont lieu sur la place de la mosquée.

CHAPITRE : II
LA POPULATION
AGRICOLE : LE
RAPPORT AUX
RESSOURCES ET
LA MAIN D'ŒUVRE
DES MENAGES.

CHAPITRE II :

LA POPULATION AGRICOLE : LE RAPPORT AUX RESSOURCES ET LA MAIN D'ŒUVRE DES MENAGES.

I. LA POPULATION AGRICOLE : définitions.

Les Ressources Humaines du secteur agricole sont formées par les membres de *"la population agricole"*.

Il existe différentes définitions de la population agricole, mais toutes aboutissent à désigner par ce concept : *"l'ensemble des personnes qui vivent de l'agriculture, soit parce qu'elles exercent elles-mêmes principalement une activité agricole, soit parce qu'elles sont à la charge d'une personne exerçant principalement une activité agricole."*

Ce concept est particulier du secteur agricole, sans doute parce que la population qui vit de l'agriculture, à la différence de celle qui vit des autres secteurs (l'économie, l'industrie etc.), est étroitement liée à son moyen de subsistance : la terre. C'est pourquoi la population en âge de travailler des ménages agricoles est implicitement considérée comme formant a priori la base de la main d'œuvre agricole.

1. La population agricole au point de vue de l'activité.

La définition fondée sur l'activité (et sur le secteur plutôt que sur la profession) paraît pertinente pour celui qui est intéressé au premier chef par l'identification et l'analyse de la population responsable de la production agricole

(les actifs) ou dont les besoins, dans une exploitation de subsistance, déterminent les orientations de production (l'ensemble du groupe familial).

De ce fait, les définitions correspondantes sont :

- *La population agricole comprend toutes les personnes économiquement actives dans le **secteur** agricole, indépendamment de l'endroit où elles habitent ou travaillent ainsi que leurs familles.*
- *La population agricole comprend toutes les personnes économiquement actives dans un **emploi** agricole, indépendamment de l'endroit où elles habitent ou travaillent ainsi que leurs familles.*

Ces définitions recouvrent deux populations différentes qui ont une grande partie commune : les personnes qui ont un emploi agricole et qui travaillent dans le secteur agricole.

2. la population agricole au point de vue du revenu.

Cette variante de la population agricole est basée sur le critère de mode de subsistance.

La définition est : *"la population agricole comprend toutes les personnes qui tirent leur mode de subsistance du secteur agricole ainsi que leurs familles"*. Cette définition, prise au sens strict, se réfère à la précédente. On note ainsi une intersection entre les deux (02) :

Au point de vue de l'activité.

Au point de vue du revenu.

L'intersection entre les deux comprend les personnes qui ont une activité agricole et tirent la plus grande part de leur revenu du secteur agricole, ainsi que leurs familles.

1. La partie de la population agricole au point de vue du revenu comprend les personnes qui tirent la plus grande partie de leur revenu de l'agriculture, mais n'ont pas une activité agricole ainsi que leurs familles. (C'est le cas du propriétaire foncier qui tire son revenu de la location de ses terres et n'a pas d'autres activités).

2. L'autre partie de cette population agricole, celle au point de vue de l'activité, comprend les personnes ayant une activité agricole mais dont la plus grande part du revenu provient de sources non agricoles. (C'est l'exemple du retraité qui gère une petite exploitation).

II. LE RAPPORT RESSOURCE / POPULATION : LES THEORIES D'ANALYSE.

Deux théories majeures se sont disputées le cadre d'analyse de ce rapport. Il s'agit de la "*théorie néoclassique*" et de la théorie "*productiviste*".

1. La théorie néoclassique.

La perception de l'évolution du rapport ressource/population est restée fondamentalement la même, de *MALTHUS* jusqu'aux néoclassiques. C'est à une vision pessimiste basée sur la loi des rendements décroissants, qui distingue trois (03) phases d'évolution des systèmes agricoles, qu'elle se résume.

- La phase des rendements croissants¹.
- La phase des rendements décroissants².
- La phase des rendements marginaux nuls³.

¹ Suivant celle-ci, la terre est disponible en abondance et la production augmente proportionnellement au nombre de travailleurs.

² Dans cette deuxième phase, la terre complètement occupée devient un facteur limitant. La productivité marginale tend vers zéro (0).

³ A ce niveau, la dernière phase, la productivité marginale étant nulle, la production totale stagne.

Cette théorie trouve pour substrat deux hypothèses de base qui sont les suivantes :

- 1° Les terres cultivées sont en quantité fixe et en qualité homogène.
- 2° Les techniques agricoles sont constantes sur une longue période.

La première hypothèse, celle sur la quantité fixe de terre n'est pas si coercitive dans la mesure où, dans la plupart des cas, l'extension des terres cultivées s'effectue de plus en plus rarement faute de moyens ou de souplesse dans les systèmes de dévolution financière. Alors que pour celle de la qualité homogène des sols, il en va tout différemment car les terres additionnelles mises en exploitation sont le plus souvent "*moins bonnes*" que celles déjà cultivées.

L'hypothèse sur la constance des techniques agricoles, elle, constitue un autre point névralgique puisque la théorie écarte l'éventualité d'un progrès technique autonome.

Cela étant, la principale controverse à cette vision du fonctionnement des systèmes agricoles émane des productivistes qui remettent en scène les théories néoclassiques, celles-ci ayant sous estimé les progrès techniques induits par un accroissement de la population. Précisément, ils soutiennent que la pression démographique influence les comportements en matière d'épargne et d'investissement, et contraint à l'innovation et à l'effort productif individuel.

Elle a donc nécessairement des effets positifs.

2. La théorie productiviste.

De l'avis des partisans de cette théorie, étant donné que les options technologiques sont limitées dans les systèmes agricoles de subsistance, il est

illogique d'y appliquer des fonctions de production de type continu. Une forte pression démographique étant génératrice d'innovation, l'accroissement de la population aura graduellement pour effet de faire transiter le système de production de la culture extensive à la culture intensive¹.

Un aspect peut être "gênant" de cette approche est à coup sûr sa vision inhabituelle de la dynamique agricole. En effet, alors que les systèmes agricoles sont le plus souvent considérés comme le résultat d'une adaptation à des conditions naturelles différentes, l'approche productiviste suggère de les considérer comme le résultat d'une adaptation à des densités de population différentes. De ce fait, elle rejette toute idée de "surnombre démographique".

Dans le contexte économique africain actuel, il serait malaisé d'apprécier un modèle qui soutient que l'accroissement de la population a des effets positifs.

D'autre part, en remarquant que des changements technologiques peuvent avoir dans certains cas des effets négatifs sur la production², les véritables freins à l'intensification restent les facteurs techniques (absence d'infrastructures) et les facteurs économiques (coûts prohibitifs des fertilisants).

III. RESSOURCE POPULATION ET MAIN D'OEUVRE DES MENAGES.

Il relève de la mission de l'impossible de vouloir trancher le débat relatif aux effets de la croissance démographique sur la production agricole, tant les

¹ BOSERUP, E. "Evolution agraire et pression démographique", Flammarion, Paris, 1970.

² Remarquons que dans les systèmes agricoles où les paysans ont raccourci ou abandonné la jachère sans pour autant qu'il y ait modification de leur système de culture, on assiste à une dégradation des sols et à la chute des productivités.

témoignages empiriques ou historiques appuient l'un et l'autre des cadres théoriques passés en revue.

De constat général en revanche, la pression démographique sur les terres dans les régions aux prises avec cette réalité est un problème que les populations résolvent naturellement par le biais des migrations. Ceci nous amène donc à faire une distinction entre les effets à l'échelle macro sociale et les effets au niveau micro social. Ce dernier niveau d'approche vise à appréhender les liens entre les ressources et la population au niveau des ménages agricoles. De ce fait, elle comble un vide important des théories citées plus haut, notamment l'absence d'éclairage sur les rationalités qui président aux ajustements observés ainsi que leur processus fonctionnel.

Ayant adopté le ménage comme unité d'observation et d'analyse, nous disposons de données sur l'activité agricole, les comportements sociaux, la fécondité.

Ces données traitées simultanément au Logiciel "*EPI INFO 6.04*", non seulement donnent un éclairage nouveau sur les rationalités paysannes, mais aident considérablement pour la formulation d'une théorie des ajustements paysans.

1. Caractéristiques des problèmes concrets du ménage mbodiènois.

La plupart des problèmes qui se posent aux ménages agricoles de Mbodiène sont des problèmes réels de la vie quotidienne. Des problèmes comme les suivants : "*où se procurer du sorgho en saison sèche, et surtout quand le grenier est vide ?*" "*Comment nourrir quelques personnes de plus quand on n'a*

pas de revenus en espèces ?" "Comment avoir quotidiennement à manger ?" Ces questions ont souvent été énoncées au cours de ce travail.

Evidemment l'incapacité de trouver des réponses s'affichait à notre niveau. Et un problème se pose s'il y a écart entre la situation existante et ce que préférerait un membre du ménage ou celui-ci dans son ensemble. Le ménage se heurte ainsi à un problème alimentaire si par exemple la quantité et la qualité des produits disponibles pour la consommation ne sont pas ce qu'il voudrait.

Quoique ces familles vivent près de la terre et des ressources dites naturelles, nombre d'entre elles perdent rapidement le contact avec les valeurs traditionnelles liées à l'utilisation des matériaux naturels, et perdent aussi leur droit d'accès aux dites ressources. Reconnaître cette dépossession incite ces ménages à envisager les solutions permettant de gérer et de maîtriser directement l'environnement naturel et l'environnement créé par l'homme.

D'autres problèmes critiques tels que l'appauvrissement des sols, des ressources en eau, en poisson, parmi tant d'autres, sont identifiés par ces populations capables sans doute de contribuer à trouver les solutions qui servent le mieux leurs intérêts.

2. Les ménages dans l'ajustement.

Devant un déséquilibre qui survient dans l'arrangement des facteurs de production, des alternatives d'adaptation s'offrent aux ménages agricoles : procéder à un ajustement de type foncier, technologique ou démographique.

Le premier type d'ajustement est presque inexistant à *Mbodiène*. Cela en raison de l'impossibilité d'adapter la taille des exploitations agricoles à celle des ménages. L'ajustement technologique plus connu sous le terme de jachère est

aussi, rare voire absent à *Mbodiène*, à cause de l'insuffisance des terres arables face aux besoins accrus des populations en vivres. La jachère, à toute fin pratique, sert à éviter l'effondrement des rendements dû à la dégradation excessive des sols. Les coûts financiers que requiert ce type d'ajustement constituent aussi par ailleurs un handicap à son recours.

L'impossibilité d'adapter la taille des parcelles cultivées à celle des ménages conduit à imaginer que l'inverse reste possible. Cet ajustement appelé démographique renferme deux (02) aspects distincts : le premier relatif à la procréation, le second à la redistribution spatiale. Ces deux (02) formes d'ajustements s'appliquent conjointement, mais dans le cas spécifique de *Mbodiène*, nos ménages enquêtés ont recouru à l'émigration.

3. Dimension et spécificité des exploitations.

Relativement aux aléas climatiques qui affectent de façon très fréquente la productivité agricole, la dimension d'exploitation reste le paramètre qui influence le plus le volume de la production, dans un système de production traditionnel.

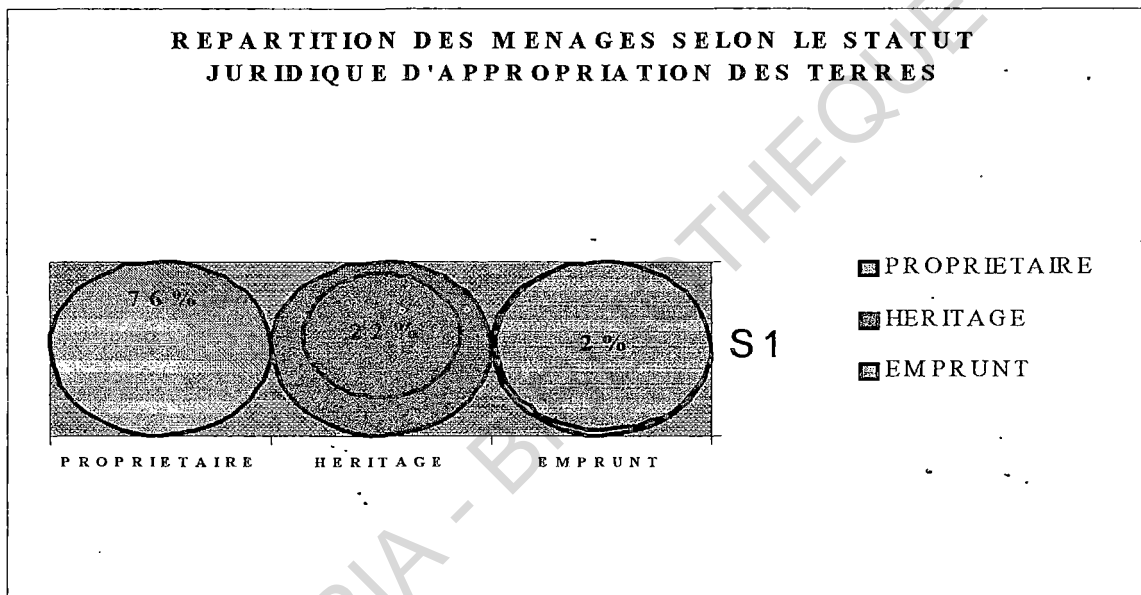
Dans la localité de *Mbodiène*, la taille moyenne des exploitations est de 2,45ha. Celle-ci, conjuguée à l'effectif moyen de douze (12) personnes par ménage, nous conduit à considérer le capital foncier comme étant relativement rare dans notre milieu d'étude.

A *Mbodiène*, l'exploitation est constituée de parcelles différentes dont les temps moyens d'accès varient entre le quart (1/4) et la demie (1/2) heure de marche.



Au plan du statut juridique d'occupation des sols, le graphique ci-dessous montre que 76% des chefs de ménages (C.M.) sont propriétaires directs de leurs exploitations. 22% d'entre eux le sont par le biais de l'héritage : ce qui laisse comprendre un possible partage de ce sol avec d'autres personnes. C'est seulement dans 2% des cas que les parcelles cultivées sont issues d'un emprunt.

Graphique 1



La mise en valeur directe se révèle donc être le mode d'exploitation dominant. Le processus de production est à haute intensité de main-d'œuvre, et la capacité à cultiver une superficie plus ou moins grande dépend en fait du nombre d'actifs disponibles dans le ménage. Une descendance nombreuse apparaît de ce fait comme un facteur de puissance économique (plus de bras pour cultiver la terre), de prestige social (possibilité de renforcer les alliances au travers des mariages) et de sécurité pour les vieux jours, "le crépuscule de la vie" comme dit le langage vulgaire (les enfants représentent la meilleure assurance vieillesse là où n'existe pas de couverture sociale). Toutefois, l'élasticité de la dimension ou taille des parcelles cultivables est relativement

réduite, que toute augmentation de l'effectif des actifs se traduit par une réduction de la superficie moyenne cultivée par actif. Cette situation certifie de la rareté de la terre dans le milieu étudié et permet de penser que les ménages ayant atteint la densité physiologique critique sur leur exploitation tentent de diversifier l'activité de leurs membres, créant de ce fait un mouvement d'émigration à la recherche d'emplois non agricoles.

Dans certaines situations, le patrimoine foncier auquel peut recourir un ménage agricole est plus vaste que son exploitation¹ à un moment donné. Celles-ci sont d'une extrême rareté pour ne pas dire inexistantes à *Mbodiène*. Et la raréfaction de ces situations explique l'absence de jachère dans ce village.

Dans un régime foncier relativement souple comme celui-ci, l'influence du facteur biologique du développement du ménage sur la distribution des terres est visible. La dotation des terres s'affaiblissant avec la succession des générations.

Dans l'histoire de l'Europe, une évolution similaire de l'accès à la terre a été observée lorsque celle-ci s'est raréfiée et que les conditions économiques d'une certaine catégorie de producteurs ne permettaient plus l'achat de terres supplémentaires.

En vue d'adapter la dimension du ménage à celle de la parcelle exploitée et éviter de ce fait un démembrement considérable du patrimoine foncier, les ménages ont eu recours au recul de l'âge au mariage, la limitation volontaire des naissances et l'émigration comme moyen d'adaptation (*ANDORKA*, 1978).

Présentement chez les paysans *sérères* de *Mbodiène*, à l'opposé de cette expérience européenne citée, la logique d'adaptation procède essentiellement

¹ Quand la terre agricole était abondante, il arrivait en effet que la superficie cultivée par un ménage agricole soit inférieure à l'étendue des surfaces disponibles. La jachère permettait alors de régénérer les terres.

d'un transfert des actifs "*non utilisés*" sur les exploitations vers les activités non agricoles.

IV. LA PRODUCTIVITE DANS LES MENAGES.

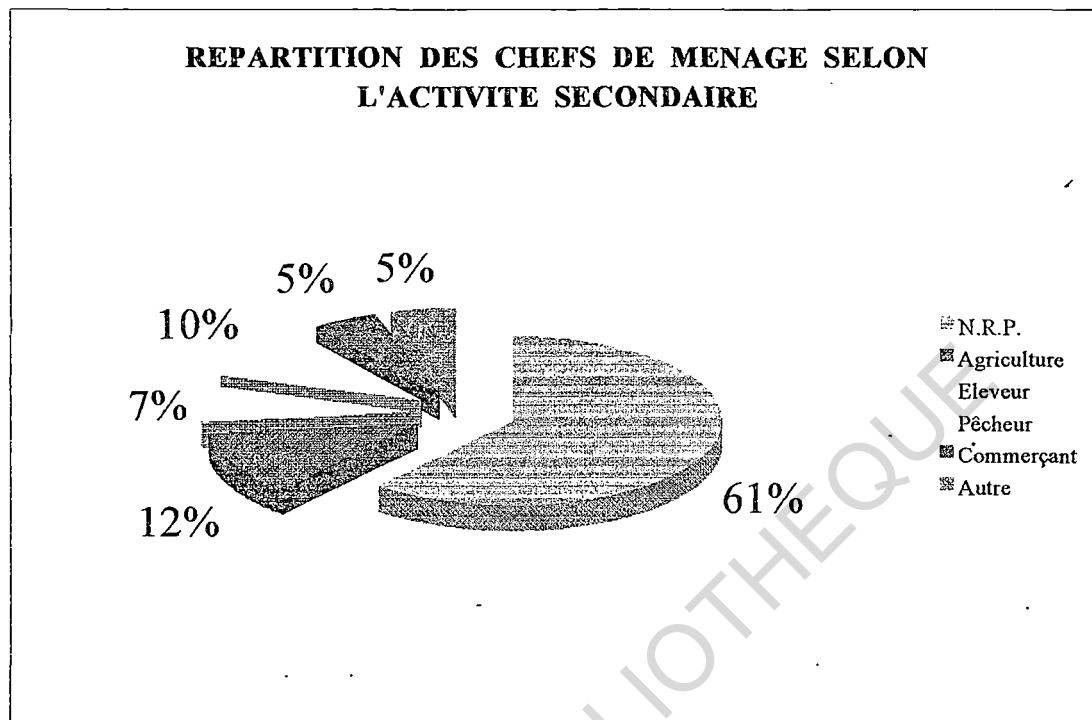
1. L'activité des chefs de ménage et la main-d'œuvre utilisée.

Cette étude nous a fait remarquer une certaine indépendance, pas trop visible mais réelle, entre l'activité des chefs de ménage (C.M.) et celle de leurs épouses.

Agriculteurs à titre principal, les chefs de ménage consacrent la quasi-totalité de leur production aux céréales. La culture du sorgho et du petit mil prédomine dans cette localité.

A notre grande surprise, nous avons pu remarquer qu'en dépit de la faiblesse relative des superficies arables et de l'inexistence avérée de périodes dites creuses dans le secteur agricole, une frange importante des chefs de ménage (61%) n'exercent pas une ou des activités secondaires c'est à dire autres que l'agriculture : l'artisanat, le commerce, etc.

Graphique 2



La subsistance économique du ménage agricole étant à la fois d'ordre alimentaire et non alimentaire, une part considérable de la capacité du ménage à satisfaire les besoins de ses membres se mesurera à l'aptitude du chef de ménage à assumer les dépenses autres que l'alimentation c'est à dire par exemple les soins de santé, la scolarité des enfants, etc. Et pour faire face à ces besoins ou charges, les chefs de ménage à une proportion considérable mettent souvent sur le marché une partie de leur production en vue d'en dégager un revenu monétaire.

Du point de vue de sa constitution, nous voyons que la population agricole comprend les personnes actives dans l'agriculture c'est à dire la main-d'œuvre agricole et les personnes qui sont à leur charge. Il importe cependant de souligner que ces deux (02) groupes ne sont pas nettement délimités.

La main-d'œuvre, un des facteurs de production du ménage agricole dans l'objectif d'atteindre la satisfaction des besoins de ses membres, est déterminée par la structure par âges du ménage et notamment par l'effectif des membres âgés d'au moins sept ans¹.

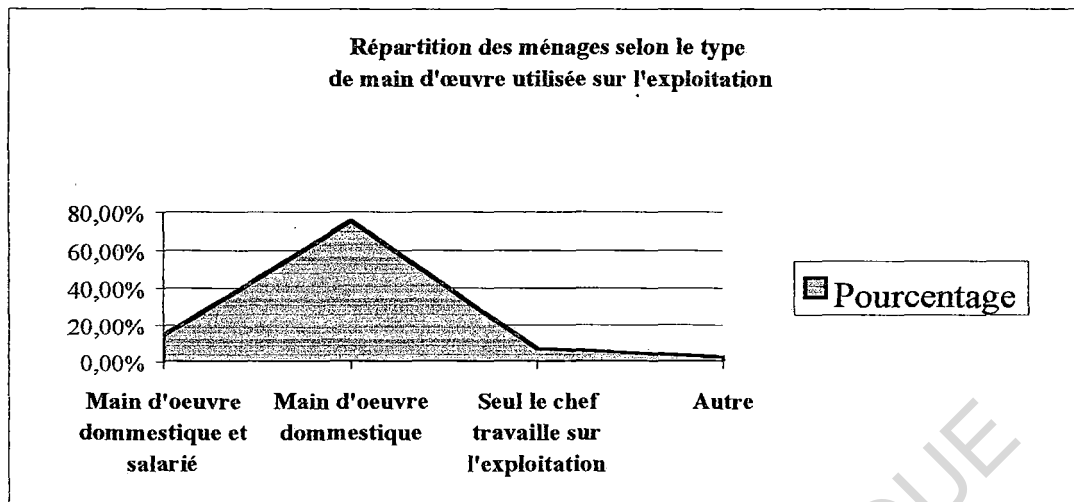
D'un côté, les critères qui définissent communément l'activité économique sont peu adaptés au secteur agricole, et à l'ajustement de l'exploitation avec le mode de fonctionnement du foyer. De l'autre, certains membres participant de façon irrégulière à l'activité agricole sont exclus de la définition statistique de l'activité économique cela en raison de critères sociologiques tels que l'âge ou en raison de la nature de l'activité qu'ils mènent au sein du groupe domestique.

C'est la règle pour les enfants scolarisés qui travaillent en même temps sur l'exploitation, surveillent le bétail aussi. Cela est également valable pour les vieux, les femmes au foyer. Peut-on les exclure alors des actifs ?

Cette séparation population active, population à charge ne rend en fait pas compte de la réalité, où ceux qui sont considérés comme actifs et ceux qui ne le sont pas (les inactifs) participent tous, à des degrés divers à l'activité agricole.

¹ Population et main-d'œuvre dans l'économie rurale, FAO, 1984.

Graphique 3



A travers le graphique ci-dessus, nous voyons que plus des trois quarts (3/4) de ces ménages (75,60%) utilisent uniquement la main-d'œuvre domestique. Près de 15% d'entre eux associent la main-d'œuvre domestique à la main-d'œuvre salariée dans la réalisation de leur production. Les situations où uniquement le chef de ménage travaille sur l'exploitation sont assez rares : 7,30% alors que seuls 2,40% utilisent une main-d'œuvre d'une autre nature, peut-être des volontaires ou des amis pour parler de la "*solidarité sérère*".

La nette prédominance des ménages qui utilisent uniquement les membres de la famille sur l'exploitation ne trouve guère son explication dans une certaine homogénéité de cette main-d'œuvre. Pour l'essentiel, 50% des membres des familles sont constitués de jeunes enfants apparemment pas trop aptes à la culture des champs.

En revanche, l'importance relative des ménages qui combinent la main-d'œuvre domestique et la main-d'œuvre salariée s'explique peut-être par le fait que, même si la main-d'œuvre domestique est suffisante (du point de vue de l'effectif bien sûr), certains ménages ne résistent guère à la tentation de substituer une partie de leurs membres (peut-être même actifs) par des

travailleurs salariés. C'est à ce niveau qu'il faudrait peut-être situer l'hétérogénéité de la main-d'œuvre domestique, se composant d'individus dont l'aptitude physique et l'habileté manuelle sont très variables.

Suivant le travail salarié, le ménage peut tirer parti d'une main-d'œuvre spécialisée en recrutant, de préférence, les individus dont d'une part les caractéristiques d'âge et d'autre part l'expérience les rendent plus efficaces pour les travaux envisagés. C'est souvent dans les moments de grand labour que les ménages recrutent les travailleurs salariés : lors des récoltes par exemple. Dans tous les cas, le recours au travail salarié reste un des moyens de libérer une partie de la main-d'œuvre domestique en particulier les femmes dont une partie du temps est absorbée par les activités culinaires, de transformation et de commercialisation des produits de la récolte. Les jeunes aussi qui pour leur part sont très intégrés au système scolaire.

Pour l'essentiel, lorsque la situation de marché est jugée favorable aux activités non agricoles c'est à dire lorsque la rémunération du travail dans ces activités est jugée plus avantageuse que les revenus agricoles, certains ménages optent pour le transfert d'une partie de leurs membres actifs vers des secteurs où l'activité agricole ne prédomine pas.

Le transfert reste-t-il la meilleure solution ? Les populations y trouvent-elles toujours leur compte ? Nous y reviendrons.

2. L'activité socio-économique des chefs de cellule.

Dans le village de *Mbodiène*, notre étude nous a permis de reconnaître cette évidence que les femmes jouent et seront amenées à jouer un rôle déterminant dans le développement de cette localité.

Des difficultés croissantes les touchent directement. Ces femmes effectuent beaucoup de corvées de transport, le plus souvent à pied, pour trouver ce que le bois qui permettra de cuire la nourriture. Le fardeau sur la tête, elles doivent en effet trouver le temps de préparer et de servir les repas, de laver, de nettoyer, de réparer et d'entretenir, de soigner les enfants souvent malades. Ce sont elles qui doivent passer des heures au puisage ainsi qu'au portage de l'eau devenue plus qu'un luxe, cela de façon quotidienne. Ainsi, ces femmes se retrouvent avec très peu de temps libre à consacrer au repos, aux divertissements et à l'éducation combien nécessaire des enfants qu'on a du mal à dénombrer, de plus en plus nombreux.

Mis à part les activités et les besoins plus personnels de ces femmes *mbodièniennes*, ce sont là quelques-uns des aspects les plus manifestes qu'elles subissent régulièrement et qui s'ajoutent aux tâches médiévales comme le pilage et le vannage du sorgho qui représentent près d'une matinée de travail ici (à *Mbodiène*).

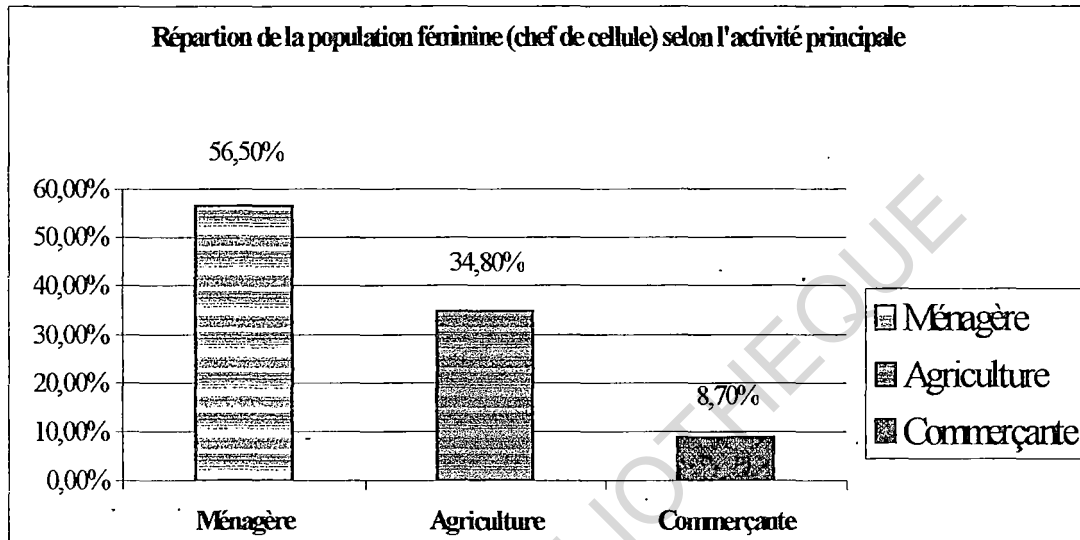
On comprend mieux, dans ces conditions, le problème qui s'affiche à ce niveau dans ces ménages. C'est que la main-d'œuvre non rémunérée qui est absorbée par ces activités domestiques et de subsistance n'est plus disponible pour des activités génératrices de revenus.

Les "*chiffres*" illustrent bien cet état de fait. Ainsi, les femmes jouent un rôle socio-économique important : agricultrices, commerçantes, tisserandes, etc., dans tous les cas maîtresses de maison, maîtresses de leurs revenus, éducatrices, liées entre elles parfois.

Si un peu plus du tiers (1/3) de notre population féminine (C.C.) interrogée (34,80%) exercent l'agriculture comme activité principale, il importe de

souligner un fait quand même marquant c'est que la presque partie restante de cette même cible se déclare tout simplement ménagère : 56,50%.

Graphique 4



Selon les principes généralement appliqués, la population active comprend toutes les personnes qui fournissent la force de travail, disponibles pour la production des biens et des services. Le paradoxe est qu'on y exclut généralement les ménagères ou femmes au foyer, dont l'activité décrite un peu plus haut, n'est pas considérée comme présentant un caractère professionnel.

Une expression wolof dit : "*loxo baca naaj ba moofa bayi baca kerga*". Si quelque part elle trouve sa justification, dans l'état actuel elle nous paraît absurde parce qu'incomplète dans la mesure où l'inverse est également valable.

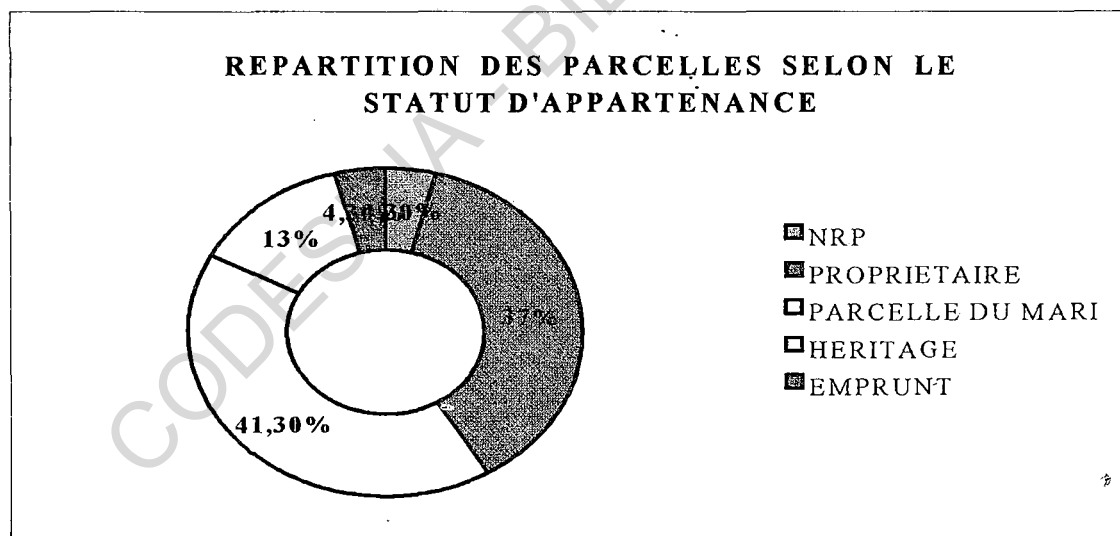
Ces femmes au foyer, ménagères, avec toutes les tâches que nous avons décrites et qu'elles exercent quotidiennement, ne sont pas comptées comme personnes actives alors qu'elles le seront si elles préparaient ou servaient des repas dans un restaurant, pour ne donner que cet exemple. On perçoit à ce

niveau qu'il s'agit bien de définitions conventionnelles, car si ces femmes cessaient leurs activités, les différents membres de leurs foyers respectifs seraient bien contraints de passer eux-mêmes du temps à la préparation de leurs repas, temps qui serait prélevé sur leur temps "productif". Cela est également valable pour l'élevage, l'éducation des enfants, etc.

Les contours de la population active sont flous, à cause de la difficulté de fixer des critères qui définissent qui est actif et qui est inactif. Des problèmes se posent à cet égard, particulièrement en ce qui concerne le secteur agricole.

En tant que femmes au foyer, ménagères avec tout ce que cela comprend, elles trouvent cependant un temps à consacrer à l'activité agricole dans ces multiples dimensions.

Graphique 5



Agricultrices, ces femmes, à une proportion tout à fait considérable sont propriétaires des parcelles qu'elles cultivent 37% (comme l'illustre le graphique ci-dessus) même si pour la plupart d'entre elles la terre exploitée est de la propriété du mari.

Signalons sans juger que cette situation trouve peut-être sa justification dans la bonne politique de distribution des terres par les autorités communales et notamment à la place qu'occupe la femme en tant que personne responsable.

Evaluer les activités ainsi que les revenus de ces femmes (C.C.) relève d'une entreprise assez complexe. Nombre de ces chefs de cellule (C.C.), sans compter leurs activités domestiques sont employées presque à temps plein ou sur leurs propres exploitations ou sur l'exploitation de leurs maris et, dans ce dernier cas, ne reçoivent en contrepartie aucune rémunération pour le travail accompli.

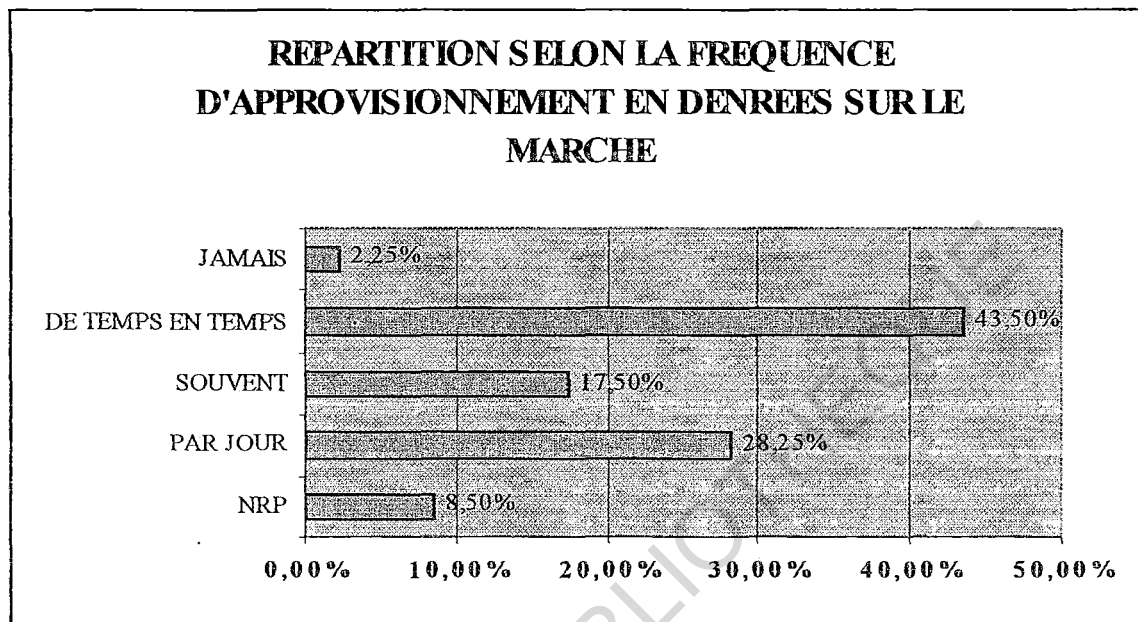
Certaines d'entre elles partagent leur temps entre le travail effectué sur l'exploitation et une activité rémunératrice propre. Enfin, d'autres consacrent la totalité de leur temps à une activité indépendante de celle du mari : 8,70%.

L'activité productive de la femme étant indispensable dans le ménage agricole pour suppléer la contribution en vivres et subsides du chef de ménage, nous ne sommes pas étonnés par l'effectif relativement élevé des chefs de cellule (C.C.) qui disposent de sources autres de revenus : 37% d'entre elles, "*chiffre*" qui renvoie simplement au statut d'appartenance de la parcelle exploitée même si son explication pouvait se situer à un autre niveau. L'agriculture associée à la mise en marché d'une partie des récoltes reste l'activité prédominante (41,30% des chefs de cellule). Le commerce de produits manufacturés (8,70%), la pêche (2%), l'élevage (2%) et l'artisanat presque inexistant viennent derrière.

Suivant le domaine de la subsistance, il convient de signaler simplement que la production des chefs de cellule couvre à peine, de manière intégrale, les besoins alimentaires collectifs jusqu'aux prochaines récoltes. Plusieurs femmes

se procurent ainsi sur le marché les denrées agricoles dont elles ont besoin, comme nous pouvons le voir à travers cette figure.

Graphique 6



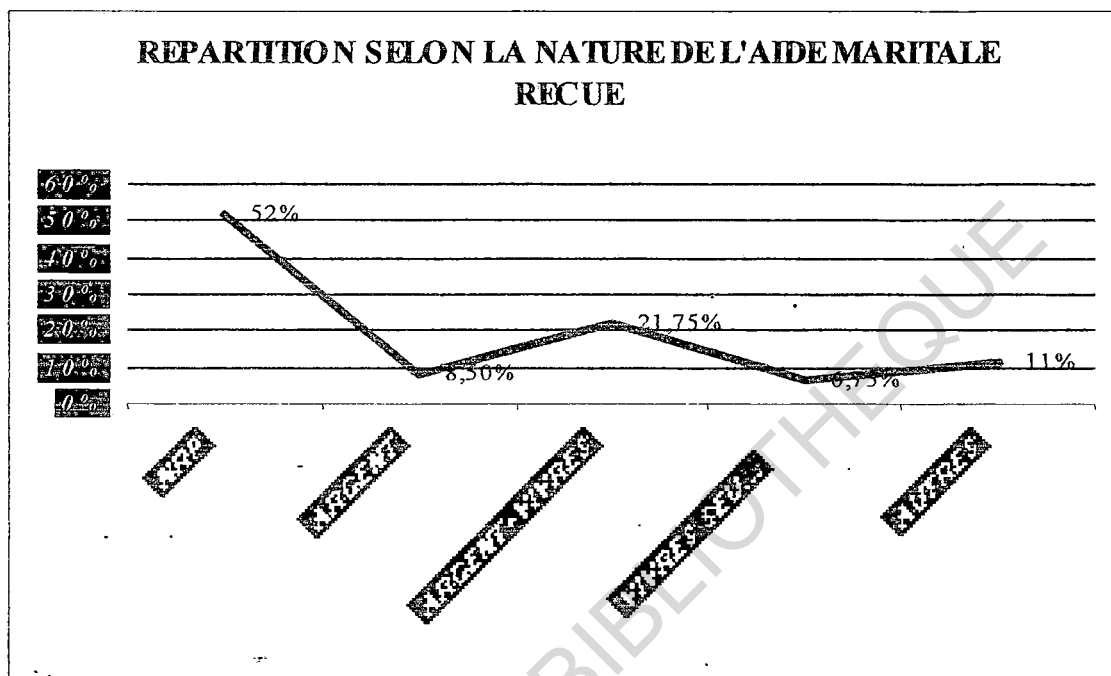
Plus du quart (1/4) de cette population, 28,25% des chefs de cellule (C.C.) déclarent acheter quotidiennement sur le marché des produits vivriers. 17,50% le font souvent contre 43,50% qui s'y rendent de temps en temps.

Le grand paradoxe c'est qu'il n'existe pas un marché à proprement parler à *Mbodiène*. Devant cette situation, il n'y a cependant qu'une seule femme dans notre cible qui déclare ne jamais acheter des produits agricoles pour son alimentation. Mais si l'on a du mal ici à vivre cette situation d'absence de marché, on peut quand même imaginer les problèmes que cela poserait quant à vouloir se déplacer régulièrement voire quotidiennement d'une zone à une autre rien que pour s'approvisionner en denrées.

Certaines femmes reçoivent de leurs maris une aide de nature très variée. Cela permet de financer les emplettes. Et suivant la figure ci-dessous, nous

pouvons observer la répartition des chefs de cellule (C.C.) selon la nature de l'aide qu'elles reçoivent de leurs époux.

Graphique 7



Comme l'illustre ce graphique, une faible proportion des femmes ne reçoivent que de l'argent comme aide de leurs maris : 8,50%. 21,75% d'entre elles reçoivent à la fois de l'argent et des vivres de la part du mari, 6,75% reçoivent uniquement des vivres alors que plus de la moitié de notre cible féminine, 52% des chefs de cellule (C.C.) ont préféré ne pas répondre à cette question c'est à dire ne reçoivent peut être ni des vivres ni de l'argent, en fait même pas un petit rien de leurs époux. Cette situation confirme peut-être un "secret" qui nous a été livré sur notre terrain d'enquête : *"le mari ne s'occupe que des dépenses familiales chez les sœurs. La femme se débrouille avec ses problèmes"*. Face à cela, il nous a semblé inutile d'accorder une certaine importance à l'adéquation ou non de cette aide.

En gros, même si à l'unanimité nous nous accordions à voir dans le ménage agricole une unité de production et de consommation, la réalité veut que le niveau de subsistance à l'intérieur du ménage ne soit pas le même pour tous les membres. Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, la production et le revenu des chefs de ménage (C.M.) servent avant tout leurs intérêts personnels¹.

Dans ce chapitre qui suit, le troisième et le dernier, nous nous proposons d'étudier l'histoire migratoire de ces *mbodiénois*, autrement dit les raisons de leur départ, pourquoi la destination *Dakar* ainsi que les effets pervers du phénomène dans cette localité d'accueil.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

¹ Notons qu'une bonne partie de ces intérêts sont d'ordre socioculturel. Les cérémonies funestes, religieuses ainsi que les baptêmes drainent ainsi une fraction appréciable des ressources financières des chefs de ménage (C.M.)

CHAPITRE III :

L'HISTOIRE

MIGRATOIRE : LES

RAISONS DE

DEPART, L'IMPACT

DU PHENOMENE A

MBODIENE ET SES

EFFETS A DAKAR.

CHAPITRE III

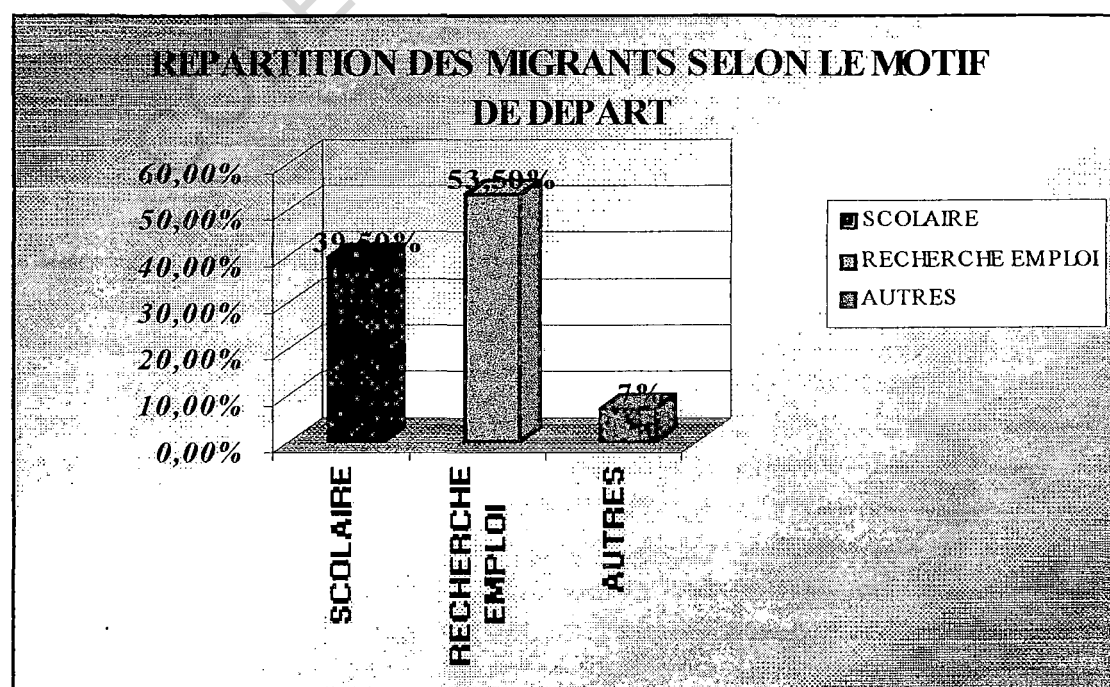
L'HISTOIRE MIGRATOIRE : LES RAISONS DE DEPART, L'IMPACT DU PHENOMENE A MBODIENE ET SES EFFETS A DAKAR.

Plus haut nous parlions de l'ajustement au sein des ménages, ajustement ayant abouti à l'émigration. A ce niveau, il s'agit pour nous maintenant d'en saisir le pourquoi, son impact à *Mbodiène* ainsi que les conséquences à *Dakar*.

I. LA DESTINATION DAKAR : LES RAISONS DE DEPART.

L'option migratoire étant ouverte à tous dans la localité de *Mbodiène*, l'installation à *Dakar* sur une plus longue période est plus fréquente chez les personnes éduquées en raison de la reconnaissance et du savoir-faire urbain qu'implique la formation scolaire reçue. En réalité, le niveau d'instruction a joué un rôle important dans le départ des migrants de longue durée à *Dakar*.

Graphique 8



Ainsi comme l'illustre ce graphique relatif aux raisons pour lesquelles ces populations sont venues à *Dakar*, autrement dit les raisons de la migration, 39,50% affirment s'être déplacés pour des motifs scolaires (non économiques). A l'opposé, même si pour plus de la moitié d'entre eux (53,50%) un motif économique tel que la recherche d'un emploi est à l'origine de leur déplacement, retenons tout court que scolarité et recherche d'emploi se conjuguent. En d'autres termes, l'allongement du séjour à *Dakar* (en ville en général) requiert une formation scolaire qui servira de "*signal*" auprès des employeurs, en particulier dans la fonction publique, et facilitera l'accès à des emplois garantis et souvent mieux rémunérés.

Mbodiène constituant une zone d'émigration ancienne, le phénomène y est devenu à son tour une institution à proprement parler, incluant ses propres processus et normes.

En reconnaissant la migration comme une stratégie légitime, le village et surtout la famille définissent un ensemble de règles qui visent à coordonner les comportements des sédentaires et des migrants. Le phénomène migratoire est ainsi encadré par ces instances communautaires qui participent à la définition du projet migratoire : désignation des candidats dans les familles et les classes d'âges, sélection des destinations dont *Dakar* reste la cible privilégiée, organisation des trajets à l'aller comme au retour au bercail (à l'occasion des fêtes de Noël et de Pacques par exemple), accueil et orientation des arrivants à *Dakar* (par les anciens), etc.

Alors que la mobilité spatiale contemporaine dépend à l'origine de l'ouverture à des facteurs strictement exogènes, tel que le marché du travail urbain ou les politiques migratoires, l'intensité des échanges migratoires au fil des années conduit les systèmes de production locaux à intégrer ce nouvel

espace économique : le système social s'est adapté au fonctionnement de la migration.

L'institutionnalisation du phénomène correspond à son "*endogénéisation*" dans le village de *Mbodiène*.

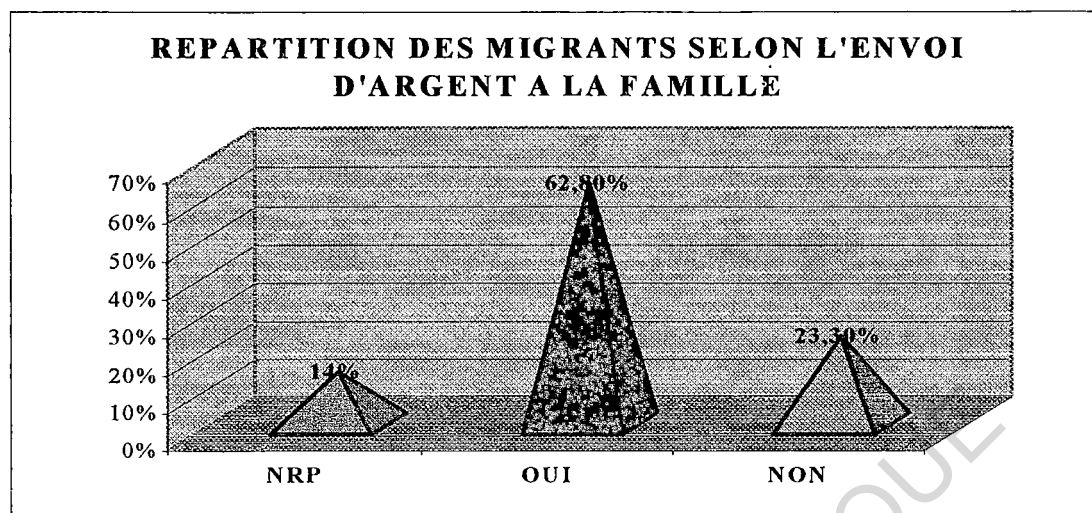
II. L'IMPACT DES MIGRATIONS A MBODIENE.

La migration semble répondre parfaitement aux impératifs de rentabilité ainsi que de sécurité propre à l'économie paysanne. En élargissant l'espace professionnel à des zones éloignées, en quelque sorte elle offre l'accès à des emplois souvent mieux rémunérés ou plus stables qui dépendent d'une économie faiblement liée aux aléas de la production locale.

Les revenus de la migration sont toutefois très inégalement redistribués sur le lieu d'origine. Ils sont d'abord consommés par les migrants eux-mêmes sur le lieu de migration (*Dakar*) et seule une fraction du gain migratoire atteint *Mbodiène* où les ayants droit sont classés par ordre de proximité sociale, de priorité tout court.

Le graphique qui suit donne une répartition des migrants selon l'envoi ou non d'argent à la famille au village. Ainsi, 62,80% d'entre eux disent qu'ils envoient souvent de l'argent chez eux à *Mbodiène*. Les 37,20% restant ont simplement choisi de ne pas répondre. Ce dernier chiffre relativement élevé trouve son explication dans l'importance de l'effectif des élèves et étudiants au sein de cette population, ceux-ci n'ayant souvent "*rien*" à envoyer aux familles.

Graphique 9



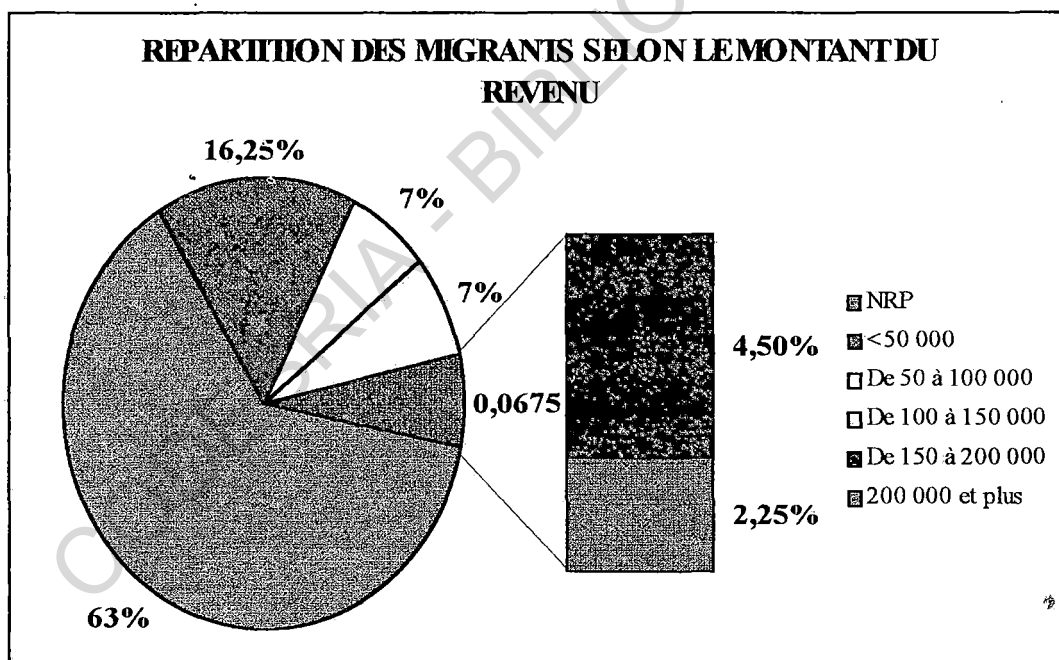
Et suivant la répartition de cet envoi, ce sont les familles des migrants qui, en général, sont en mesure de capter la plus grande part. Ainsi, dans 56% des cas, les bénéficiaires de ces transferts dérivés de la migration sont les parents restés au village (notamment le père et la mère). Dans 25,50% des cas, les frères et sœurs sont aussi bénéficiaires de cet envoi. C'est une part beaucoup moins importante qui parvient (de façon directe ou non) aux parents plus éloignés comme la belle-famille ou à d'autres membres du village.

La communauté *mbodiénoise* en tant que telle est exclue de cette redistribution, en dépit de l'existence sur place de dispositifs spécifiques comme "*les associations de jeunes de Mbodiène*", ces dernières (associations) ne canalisant pas certains transferts vers des investissements collectifs. Ainsi, cette singularité de la position du migrant face à sa famille d'origine nous incite à considérer la migration dans cette localité, comme un "*contrat familial*" qui instaure les engagements de chacune des parties.

En revanche, ces 62,80% qui affirment envoyer de l'argent, dans leur presque totalité n'ont pas voulu nous livrer les montants de leurs envois. Si d'un

côté nous devons comprendre que ce que nous appelons ici "les obstacles culturels" font que certaines personnes ne veulent pas parler des sommes d'argent qu'elles envoient à leurs familles (ceci se justifiant par l'insuffisance des réponses enregistrées à ce propos), de l'autre nous sommes amenés à considérer que ce sont des montants modestes voire insignifiants qu'elles font parvenir aux membres restés sur place. Cela en raison des salaires relativement bas que gagne une frange importante de ces *mbodièniens* à Dakar (comme l'illustre le graphique qui suit) mais aussi du coût élevé de la vie dans cette région. Ce qui nous contraint à parler de la précarité de leurs emplois ou tout simplement de l'insuffisance de leurs revenus.

Graphique 10



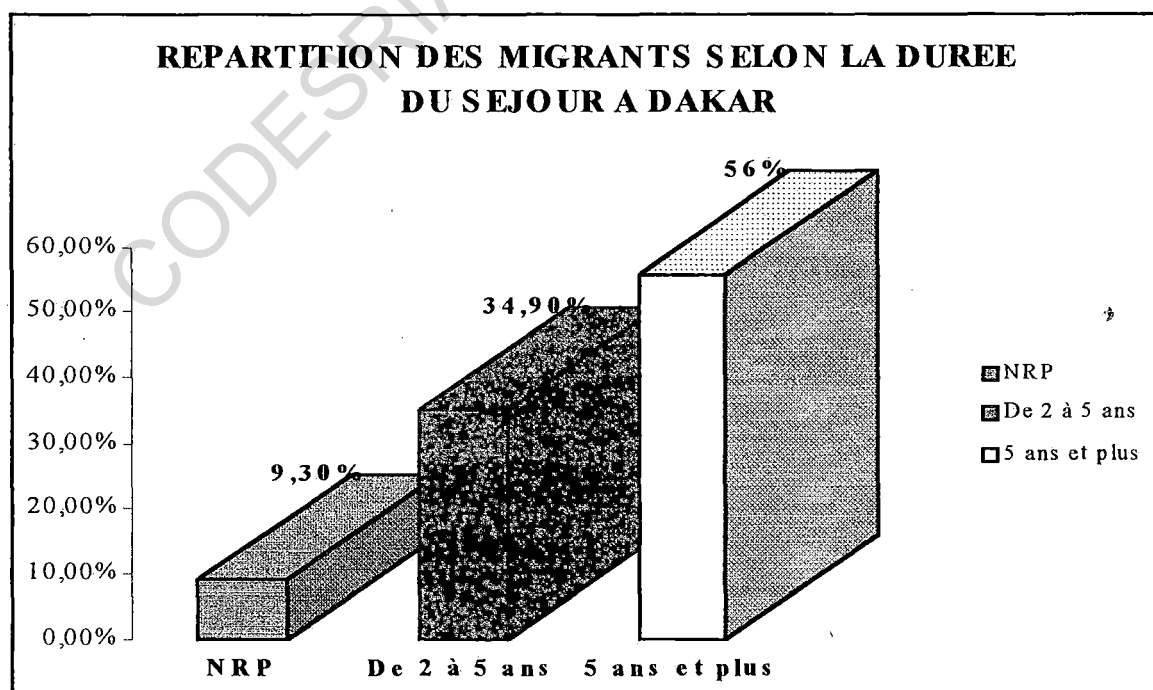
Comme nous pouvons le constater, seul 2,40% ont un revenu supérieur ou égal à 200.000 CFA. 16,70% gagnent un salaire mensuel inférieur à 50.000 CFA. 14% d'entre eux gagnent entre 50.000 et 100.000 CFA. En revanche,

l'écrasante majorité n'a pas répondu à cette question, ce qui confirme d'une part notre interprétation relative à l'envoi d'argent, avancée plus haut.

Le devoir moral étant, ces populations, en dépit de l'insuffisance de leurs revenus d'une part et d'autre part des conditions de vie relativement difficiles à *Dakar*, sont contraintes d'en affecter une partie aux parents restés au village, ce qui contribue à l'amélioration tant bien que mal du quotidien de ces derniers.

Par rapport à la durée de séjour de ces migrants, 90,70% d'entre eux vivent à *Dakar* depuis au moins deux ans. Dans cette proportion, les 55,80% c'est à dire un peu plus de la moitié se sont installés à *Dakar* depuis plus de cinq ans. Quant aux 9,30% relatifs à l'absence de réponse à cette question, nous sommes simplement tentés de dire à ce propos qu'il s'agit de personnes qui ne savent plus le nombre d'années qu'elles ont passées à *Dakar*, comme cela a souvent été entendu lors de cette enquête.

Graphique 11



En adoptant enfin une interprétation assez élargie ici, le contrat migratoire s'étend au-delà de la famille proche pour inclure d'autres alliés potentiels (parents éloignés, membres de l'ethnie, etc.), même si les obligations sont d'importance très inégale. Le principe focal de ce type d'arrangement est que le ménage s'attend à recevoir une part conséquente des revenus du migrant, offrant en contrepartie à celui-ci la garantie du retour et d'une réintégration dans la famille. En sorte, elle connaît une institutionnalisation dans le milieu.

III. LES EFFETS DU PHENOMENE MIGRATOIRE A DAKAR.

A l'instar des grandes métropoles africaines, *Dakar* est devenu présentement la ville la plus dynamique au *Sénégal*, qui assure les fonctions de "tête de pont" de l'économie dominante.

La ville de *Dakar* constitue le siège des activités d'importation et d'exportation. Elle est dans cette situation tandis que les autres villes ont une fonction administrative plus prononcée et des activités liées essentiellement aux secteurs agricoles de subsistance.

En tant que destination privilégiée des migrants, la région de *Dakar* concentre déjà près du quart (1/4) de la population du *Sénégal* 1 986 000 (1995), avec seulement 0,3% de la superficie nationale. Estimée à 8,31 millions d'habitants à la mi-1995 (*Population et sociétés, n°304, août 1995*), les prévisions les plus "obscurées" l'évaluent à 16 millions d'habitants, soit un presque doublement de la population (*Etude prospective Sénégal 2015*).

Des sources officielles indiquent qu'en 2000 c'est à dire dans quelques mois, près de la moitié de la population de la région de *Dakar* vivra dans le

département de *Pikine*, et 57,2% en 2015. A elle seule, la banlieue *dakaroise* de *Pikine* enregistre un taux de croissance urbaine supérieur à 6%.

A cette époque là, 56% de la population vivront dans les centres urbains, principalement à *Dakar* qui comptera cinq (05) millions d'habitants. Cette macrocéphalie, caractéristique de la région de *Dakar*, prend une telle ampleur qu'elle tourne déjà à la catastrophe. La vie y est éprouvante, inhumaine parfois dans certains quartiers. En dépit de ce fait, les populations continuent d'affluer vers la capitale. Bref cette "*pollution humaine*" à *Dakar* n'est qu'une invention de notre temps. Les démographes ne prévoient pas de stabilisation des populations du "*sud*" avant la seconde moitié du siècle prochain, période où, selon eux, le *Sénégal* devrait compter 23,44 millions d'habitants (2050). Si l'on a du mal à imaginer comment vivront les populations à *Dakar*, on sait déjà quels problèmes se poseront.

Le centre ville de *Dakar* pouvant être celui de n'importe quelle grande cité occidentale, avec ses immeubles modernes et ses magasins luxueux. Autour, des quartiers populaires pauvres et surpeuplés : royaumes de la débrouille et de tous les trafics. Et, au-delà, le cauchemar.

Des centaines voire des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants campant dans des quartiers bâtis de cartons et de tôles rouillées. Avec, pour horizon des tas d'ordures, pour rues des chemins défoncés, de poussière ou de boue (c'est selon la saison). L'eau (même pas potable) y est vendue à coût d'or par des marchands ambulants. L'électricité ne vient pas jusque là. Ni les bus. Ni les "*cars rapides*" même. Ni les routes. Ni la loi.

C'est en résumé la concentration sur un même lieu de ceux qui cumulent les mêmes handicaps, créant ainsi un véritable "*champ*" d'insécurité.

Cette situation due à une croissance remarquable et soutenue de *Dakar* est liée au rôle de pôle économique que joue cette région, considérée à juste titre comme une capitale dans toutes ses dimensions : administrative, culturelle, économique, politique, etc.

C'est une plaque tournante de l'économie sénégalaise : le niveau de l'offre d'emplois salariés et celui des investissements y est plus élevé que dans les autres villes du pays. Elle assure la presque totalité de la fonction de transit vers les autres régions ou vers les pays de la sous région. *Dakar* constitue un carrefour routier important entre le Nord et le Sud du pays. C'est aussi un point d'éclatement du transport de marchandises vers l'extérieur. L'accroissement rapide de la population de cette région trouve sa justification dans une forte immigration liée à l'attraction qu'exerce ce pôle sur le reste du pays du fait des opportunités d'emplois salariés qu'elle est susceptible d'offrir. Cette ville se différencie cependant aux autres sur plusieurs points, ce qui fait sa spécificité.

Dakar offre un site présentant de bonnes conditions d'habitat et connaît une croissance spatiale assez bien maîtrisée cela, en dépit de son poids démographique et de l'insalubrité de la majeure partie de son site. Les besoins de la population en terrain "*urbanisé*" pour la construction de logements sont satisfaits jusqu'à présent.

La plupart des autres villes du *Sénégal* ont un caractère de ville traditionnelle. *Saint-Louis* et *Rufisque* en constituent les exemples les plus patents en raison peut-être de l'histoire. Les problèmes de logement et de qualité de l'environnement y sont moindres. Les taux de croissance de ces villes sont relativement modestes. Une part non négligeable de la population des autres villes est constituée de fonctionnaires avec leurs familles.

En dépit du manque de logement que connaissent les autres villes, ce phénomène n'a pas la même ampleur qu'à *Dakar*. Enfin, signalons que malgré l'essor de *Dakar*, toutes les autres villes du pays ont ou presque un site plus sain et plus facile à urbaniser.

En dépit des difficultés notoires, relatives aux conditions de vie à *Dakar*, les populations de *Mbodiène* se sont plus ou moins insérées (à cette vie) où la compétition est la règle.

Il est clair que tous les *mbodiénois* ne sont pas venus à *Dakar* pour des raisons économiques et certains d'entre eux, essentiellement les étudiants, n'ont pas recherché d'emploi à leur arrivée. Seulement, près de 54% d'entre eux ont recherché un travail aussitôt après leur arrivée dans la région de *Dakar* (comme nous le mentionnions plus haut).

La caractéristique commune à cette main-d'œuvre migrante est la concentration manifeste des travailleurs *mbodiéniens* dans plusieurs catégories d'occupations. Du cadre administratif à l'ouvrier spécialisé en passant par le commerçant (la liste est longue), nous les retrouvons dans toutes les sphères d'activités. Cependant, la qualification des travailleurs *mbodiéniens* ne correspond pas toujours à la demande des secteurs économiques. Par suite, une grande proportion d'entre eux travaille dans le secteur dit "*informel*" ou a été engagée pour des travaux occasionnels. Ces travailleurs sont souvent sous-employés. Cela provoque également des problèmes sociaux tels que l'insécurité, l'inadaptation, etc.

Malgré cette précarité dans l'emploi, les *mbodiénois* sont nombreux à envoyer de l'argent et même des "*biens*", supposés soutenir la subsistance quotidienne de leurs familles restées au village. Cette priorité donnée aux

dépenses quotidiennes est le signe que le niveau de vie est encore très bas au lieu d'origine. Ceci concorde avec le fait que la valeur des envois des migrants est limitée et suffit juste à compléter les dépenses quotidiennes.

Une étude plus spécifique est donc nécessaire pour avoir une vue correcte sur les problèmes de l'emploi, du revenu et des différences entre migrants. Cette étude devrait couvrir tous les types de migrants, à long terme comme à court terme, avec une méthodologie appropriée pour étudier ces questions.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION.

Il ne fait guère de doute que le ménage est devenu, à l'heure des migrations vers *Dakar*, une unité de référence sensiblement pertinente pour l'analyse. De ce fait, nous avons pu mesurer le degré d'autosubsistance des ménages agricoles de *Mbodiène* et tester la "significativité" ainsi que le sens du rapport entre les ressources monétaires de ces ménages et leurs stratégies de diversification des activités des membres.

En prenant le ménage comme unité d'analyse, nous avons pu remarquer que, par comparaison avec les besoins internes de subsistance, le niveau de la production agricole ne permet pas de satisfaire adéquatement les besoins économiques et vitaux des ménages. L'incapacité des chefs de ménage (C.M.) à assumer la subsistance du groupe domestique accroît, dans le secteur agricole (de subsistance) le rôle joué par le chef de cellule (C.C.) dans la réalisation de cette subsistance.

Face au déséquilibre remarqué entre population et ressources de subsistance, les mbodiéniens pour leur part, dans un souci d'adaptation, ont tout bonnement opté pour le type d'ajustement démographique c'est à dire pour le transfert de certains d'entre eux en milieu non agricole, dont *Dakar* reste la principale destination.

Les effets relatifs au phénomène sont plutôt pervers dans cette localité d'accueil, où le contrôle des mouvements migratoires connaît une inefficacité en raison de l'insuffisance des moyens mobilisés à cet effet.

La migration, dans sa dimension interne, pose des problèmes d'orientation ou de réorientation même. Le ralentissement de la croissance des grandes villes,

le frein à l'exode rural, le développement de centres urbains secondaires, tout cela suppose la mise en place de politiques ambitieuses en matière de développement rural et d'aménagement du territoire. La dynamique des flux migratoires est beaucoup plus le résultat des stratégies des populations qui s'adaptent à l'évolution du contexte socio-économique.

L'intention manifeste dans ce pays, de freiner l'urbanisation est plus que contradictoire. Cette explication trouve pour substrat les mesures prises en faveur de l'amélioration de la vie en ville (amélioration des conditions d'habitat, subvention aux produits de première nécessité : l'exemple des "*boutiques vertes*" en est la confirmation, etc.).

Les politiques de développement rural, du fait d'ailleurs de l'augmentation espérée de la productivité agricole, ne peuvent que dégager des excédents de la population rurale, et par-là même favoriser l'urbanisation.

Les solutions sont donc complexes et doivent comporter un rééquilibrage des flux financiers entre les villes et les campagnes, une amélioration des conditions de vie en milieu rural, l'accroissement de la production et de la productivité (un défi dans ce pays grand importateur), le développement d'activités du secteur secondaire en milieu rural.

A

P

P

E

N

D

I

C

E

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

APPENDICE

I. TYPES DE QUESTIONNAIRES.

- 1. Questionnaire chef de ménage.**
- 2. Questionnaire chef de cellule.**
- 3. Questionnaire migrant.**

II. INTERVIEW DE : Monsieur Jean Marie DIOUF, **Directeur d'école en retraite,** **Vice-président de la Communauté** **Rurale de Nguèniène.**

II. COMMENTAIRES.

IV. GLOSSAIRE.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE



Amadou Mody MOREAU
Mémoire de Maîtrise
SOCIOLOGIE

SUJET

**RESSOURCES MONETAIRES ET CONDUITES DEMOGRAPHIQUES DES
MÉNAGES AGRICOLES :**

LE CAS DES SÉRÈRES DE MBODIÈNE.

QUESTIONNAIRE CHEF DE MÉNAGE

- *Code Questionnaire 177
*Numéro Questionnaire _____
*Enquêteur (Code) _____
*Date de l'enquête _____

I - LOCALITÉ

- *Département : _____
*Communauté rurale : _____
*Village : _____
*Quartier : _____

II - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Statut

- a - N.R.P.¹ / /
b - Homme / /
c - Femme / /

2. Situation matrimoniale :

- a - N.R.P. / /
b - Célibataire / /
c - Marié (e) / /
d - Divorcé(e) / /
e - Veuf ou veuve / /
f - Autre / /

¹. N.R.P. = Ne répond pas.

3. Activité principale

- a - N.R.P. /_/_/
- b - Agriculteur /_/_/
- c - Eleveur /_/_/
- d - Artisan /_/_/
- e - Pêcheur /_/_/
- f - Ouvrier /_/_/
- g - Commerçant /_/_/
- h - Autre /_/_/

4. Activité secondaire

- a - N.R.P. /_/_/
- b - Agriculteur /_/_/
- c - Eleveur /_/_/
- d - Artisan /_/_/
- e - Pêcheur /_/_/
- f - Ouvrier /_/_/
- g - Commerçant /_/_/
- h - Autre /_/_/

5. Effectif du ménage :

- a - N.R.P. /_/_/
- b - Moins de 5 membres /_/_/
- c - De 5 à 9 membres /_/_/
- d - De 10 à 14 membres /_/_/
- e - De 15 à 19 membres /_/_/
- f - 20 membres et + /_/_/

6. Type de ménage

- a - N.R.P. /_/_/
- b - Monogamie /_/_/
- c - Bigamie /_/_/
- d - Polygamie /_/_/
- e - Non familial /_/_/
- f - Autre /_/_/

7. Situation d'occupation de la maison :

- a - N.R.P. /_/_/
- b - Propriétaire /_/_/
- c - Locataire /_/_/
- d - Emprunt /_/_/
- e - Autre /_/_/

8. Religion :

- a - N.R.P. /_/_/
- b - Chrétienne /_/_/
- c - Musulmane /_/_/
- d - Animiste /_/_/
- e - Protestante /_/_/
- f - Autre /_/_/

9. Education

- a - N.R.P. /_/_/
- b - Oui /_/_/
- c - Non /_/_/

10. Nombre d'enfants à l'école

- a - N.R.P. /_/_/
- b - Tous les enfants /_/_/
- c - Pas d'enfants /_/_/
- d - 1 enfant /_/_/
- e - 2 à 5 enfants /_/_/
- f - 6 à 10 enfants /_/_/
- g - 10 enfants et + /_/_/

11. Nombre d'enfants aux les en temps

- a - N.R.P. /_/_/
- b - Tous les enfants /_/_/
- c - Pas d'enfants /_/_/
- d - 1 à 2 enfants /_/_/
- e - 3 à 5 enfants /_/_/
- f - 6 à 10 enfants /_/_/
- g - 10 enfants et + /_/_/

12. Nombre d'enfants à Dakar

III - PRODUCTION ÉCONOMIQUE DU MÉNAGE

13. Nombre de personnes travaillant dans la maison

14. Nombre d'exploitations agricoles

15. Taille de l'exploitation ou des exploitations en (ha)

16. Titre juridique d'appropriation des terres

- | | | | |
|------------------|------|-------------|------|
| a - N.R.P. | /_/_ | d. Héritage | /_/_ |
| b - Propriétaire | /_/_ | e. Emprunt | /_/_ |
| c - Locataire | /_/_ | f. Autre | /_/_ |

17. Mode de distribution des terres

- | | |
|---------------------------|------|
| a - N.R.P. | /_/_ |
| b - Autorités communales | /_/_ |
| c - Autorités religieuses | /_/_ |
| d - Libre accès | /_/_ |
| e - Autre | /_/_ |

18. Composition de la main-d'oeuvre :

- | | |
|---|------|
| a - N.R.P. | /_/_ |
| b - Main d'oeuvre domestique/salariée | /_/_ |
| c - Main d'oeuvre domestique | /_/_ |
| d - Travail salarié | /_/_ |
| e - Seul le chef de ménage travaille sur l'exploitation | /_/_ |
| f - Autre | /_/_ |

19. Périodicité des revenus

- | | | | |
|---------------|------|---------------------------|------|
| a - N.R.P. | /_/_ | d - Pas de revenu | /_/_ |
| b - Mensuelle | /_/_ | e - Autre | /_/_ |
| c - Annuelle | /_/_ | f - Mensuelle et annuelle | /_/_ |

20. Si mensuel ou mensuel et annuel, revenus moyens en C.F.A. :

- | | | | |
|---------------------|------|----------------------|------|
| a - N.R.P. | /_/_ | d - De 75 à 100. 000 | /_/_ |
| b - Moins de 50.000 | /_/_ | e - 100.000 et + | /_/_ |
| c - De 50 à 75.000 | /_/_ | f - Autre | /_/_ |

21. Statut socio-économique du ménage(arbitraire)

- | | | | |
|------------------|------|---------------|------|
| a - Pauvre | /_/_ | c - Instable | /_/_ |
| b - Déséquilibré | /_/_ | d - Equilibré | /_/_ |

22. Nature de l'aide accordée à votre/vos épouse(s).

Q.C.M.4

- | | | | |
|------------|-------|---------------------|-------|
| a - N.R.P. | /_/_/ | d - Argent + vivres | /_/_/ |
| b - Vivres | /_/_/ | e - Aucune | /_/_/ |
| c - Argent | /_/_/ | f - Autre | /_/_/ |

23. Cette aide est-elle adéquate ?

- | | | | | | |
|------------|-------|---------|-------|---------|-------|
| a - N.R.P. | /_/_/ | b - Oui | /_/_/ | c - Non | /_/_/ |
|------------|-------|---------|-------|---------|-------|

24. Votre production vous permet-elle de couvrir vos besoins en nourriture ?

- | | | | | | |
|------------|-------|---------|-------|---------|-------|
| a - N.R.P. | /_/_/ | b - Oui | /_/_/ | c - Non | /_/_/ |
|------------|-------|---------|-------|---------|-------|

25. Une partie de cette production est-elle commercialisée ?

- | | | |
|------------|-------|---------------------|
| a - N.R.P. | /_/_/ | (allez à quest. 28) |
| b - Oui | /_/_/ | (allez à quest. 26) |
| c - Non | /_/_/ | (allez à quest. 27) |

26. Si oui, arrivez-vous à garder une partie de cette récolte jusqu'à la prochaine récolte ?

- | | | |
|------------|-------|---------------------|
| a - N.R.P. | /_/_/ | |
| b - Oui | /_/_/ | (allez à quest. 28) |
| c - Non | /_/_/ | (allez à quest. 27) |

27. Si non, comment parvenez-vous à couvrir le reste de vos besoins en nourriture ?

- | | | | |
|-------------------|-------|-------------|-------|
| a - N.R.P. | /_/_/ | d - Emprunt | /_/_/ |
| b - Troc | /_/_/ | e - Autre | /_/_/ |
| c - Sur le marché | /_/_/ | | |

IV - OUTILS DE PRODUCTION AGRICOLE

28. Type de matériel

- | | | | | |
|---------------|-------|---------------------|--------------|-------|
| a - N.R.P. | /_/_/ | (allez à quest. 29) | e - Grenier | /_/_/ |
| b - Semoir | /_/_/ | | f - Tracteur | /_/_/ |
| c - Charrue | /_/_/ | | g - Autre | /_/_/ |
| d - Charrette | /_/_/ | | | |

29. Type d'ajustement technologique pratiqué : la jachère.

- | | | |
|------------|-------|---------------------|
| a - N.R.P. | /_/_/ | (allez à quest. 31) |
| b - Oui | /_/_/ | (allez à quest. 30) |
| c - Non | /_/_/ | (allez à quest. 31) |

30. Si oui, durée :

- | | | | |
|----------------|-------|------------------|-------|
| a - N.R.P. | /_/_/ | d - 9 à 12 mois | /_/_/ |
| b - 3 à 6 mois | /_/_/ | e - 12 à 24 mois | /_/_/ |
| c - 6 à 9 mois | /_/_/ | f - 24 mois et + | /_/_/ |

31. Utilisez-vous des fertilisants ?

Q.C.M.5

- a - N.R.P. /_/ (allez à quest. 33)
b - Oui /_/ (allez à quest. 32)
c - Non /_/ (allez à quest. 33)

32. Si oui, périodicité de la fertilisation

- | | | | |
|-------------------|------|-----------------|------|
| a - N.R.P. | /_/_ | d - Annuelle | /_/_ |
| b - Trimestrielle | /_/_ | e - Saisonnière | /_/_ |
| c - Semestrielle | /_/_ | f - Autre | /_/_ |

33. Utilisez-vous des pesticides ?

- a - N.R.P. /_/ (allez à quest. 35)
b - Oui /_/ (allez à quest. 34)
c - Non /_/ (allez à quest. 35)

34. Si oui, quels sont les types utilisés ?

- | | | | |
|---------------|------|-------------------|------|
| a - N.R.P. | /_/_ | d - Endosulfan | /_/_ |
| b - Lindane | /_/_ | e - Thiodicarbe | /_/_ |
| c - Aldicarbe | /_/_ | f - Cyperméthrine | /_/_ |
| g - Parathion | /_/_ | g - Autre | /_/_ |

35. Pratiquez-vous l'irrigation ?

- a - N.R.P. /_/_ b - Oui /_/_ c - Non /_/_

36. L'utilisation de ces différents "outils" vous permet-elle d'améliorer votre production ?

- a - N.R.P. /_/_ (FIN)
b - Oui /_/_ (allez à quest. 37)
c - Non /_/_ (FIN)

37. Si oui, quelle est la différence observée (en termes de quantité productive : de la récolte de 1995 à celle de 97) en tonnes ?

- a - N.R.P. :
- b - 1995 : production tonnes
- c - 1997 : production tonnes



Amadou Mody MOREAU
Mémoire de Maîtrise
SOCIOLOGIE

SUJET

**RESSOURCES MONETAIRES ET CONDUITES DEMOGRAPHIQUES DES
MÉNAGES AGRICOLES :**

LE CAS DES SÉRÈRES DE MBODIÈNE.

QUESTIONNAIRE CHEF DE CELLULE

*Code Questionnaire _____ **/88/**

*Numéro Questionnaire _____

*Enquêteur (Code) _____

*Date de l'enquête _____

I - LOCALITÉ

*Département : _____

*Communauté rurale : _____

*Village : _____

*Quartier : _____

II - IDENTIFICATION

1. Ethnie :

a - N.R.P.¹ /_/_/

d - Poular /_/_/

b - Wolof /_/_/

e - Autre /_/_/

c - Sérère /_/_/

2. Religion :

a - N.R.P. /_/_/

d - Chrétienne /_/_/

b - Musulmane /_/_/

e - Protestante /_/_/

c - Animiste /_/_/

f - Autre /_/_/

1. N.R.P. = Ne répond pas.

3. Nature du mariage :

- | | | | | | |
|---------------|---|---|--------------|---|---|
| a - N.R.P. | / | / | c. Bigamie | / | / |
| b - Monogamie | / | / | d. Polygamie | / | / |

4. Rang dans le mariage :

- | | | | | | |
|--------------------|---|---|--------------------|---|---|
| a - N.R.P. | / | / | d. Troisième femme | / | / |
| b - Première femme | / | / | e. Quatrième femme | / | / |
| c - Deuxième femme | / | / | f - Autre | / | / |

5. Nombre d'années dans le mariage :

- | | | | | | |
|-----------------------|---|---|--------------------|---|---|
| a - N.R.P. | / | / | e - De 10 à 15 ans | / | / |
| b - Moins d'une année | / | / | f - De 15 à 20 ans | / | / |
| c - De 1 à 5 ans | / | / | g - 20 ans et + | / | / |
| d - De 5 à 10 ans | / | / | | | |

6. Nombre d'enfants : _____7. Classes d'âge des enfants :

- | | | |
|--------------------------------|---|---|
| a - N.R.P. | / | / |
| b - Enfants de moins de 5 ans | / | / |
| c - Enfants de moins de 10 ans | / | / |
| d - Enfants de 10 à 14 ans | / | / |
| e - 15 à 24 ans | / | / |
| f - 25 à 34 ans | / | / |
| g - 35 ans et plus | / | / |
| h - Autre | / | / |

8. Nombre d'enfants :

- | | | |
|--|---|---|
| a - N.R.P. | / | / |
| b - À l'école | / | / |
| c - Aux champs | / | / |
| d - À l'école et aux champs | / | / |
| e - Ni à l'école ni aux champs | / | / |
| f - Travaillant dans une autre structure | / | / |
| g - À Dakar | / | / |
| h - Autre | / | / |

9. Avez-vous été à l'école ? . _____

- | | | | | | | |
|------------|----------|---|---|----------|---|---|
| a - N.R.P. | b. - Oui | / | / | c. - Non | / | / |
|------------|----------|---|---|----------|---|---|

10. Activité principale

- a - N.R.P. : /_/_/
- b - Ménagère /_/_/
- c - Agriculture /_/_/
- d - Commerce /_/_/
- e - Artisanat /_/_/
- f - Elevage /_/_/
- g - Maraîchage /_/_/
- h - Autre /_/_/

11. Activité secondaire

- a - N.R.P. /_/_/
- b - Ménagère /_/_/
- c - Agriculture /_/_/
- d - Commerce /_/_/
- e - Artisanat /_/_/
- f - Elevage /_/_/
- g - Maraîchage /_/_/
- h - Autre /_/_/

12. Statut d'appartenance de la parcelle :

- a - N.R.P. /_/_/
- b - Propriétaire /_/_/
- c - Parcelle du mari /_/_/
- d - Héritage /_/_/
- e. Emprunt /_/_/
- f. Location /_/_/
- g. Autre /_/_/

13. Sources des revenus :

- a - N.R.P. /_/_/
- b - Commercialisation des récoltes /_/_/
- c - Commerce de produits manufacturés /_/_/
- d - Pêche /_/_/
- e - Artisanat /_/_/
- f - Elevage /_/_/
- g - Autre /_/_/

14. Bénéficiaire (s) de la récolte :

- a - N.R.P. /_/_/
- b - Mari /_/_/
- c - Famille (consommation) /_/_/
- d - Elle-même /_/_/
- e - Récolte commercialisée /_/_/
- f - Récolte distribuée /_/_/
- g - Parents /_/_/
- h - Belle famille /_/_/
- i - Réserve du village /_/_/
- j - Autre /_/_/

15. Votre production agricole familiale (C.M. et C.C.) vous permet-elle de couvrir de façon intégrale vos besoins alimentaires (collectifs) jusqu'aux prochaines récoltes ?

- a - N.R.P. /_/_/ (allez à Quest. 18)
- b - Oui /_/_/ (allez à quest. 16)
- c - Non /_/_/ (allez à quest. 17)

16. Si oui, parvenez-vous à garder une partie de cette production ?

Q. C.C.4

a - N.R.P. / / b - Oui / / c - Non / /

17. Si non, quelles autres ressources disposez-vous pour combler ce déficit ?

a - N.R.P. / /
b - Pas d'autres ressources / /
c - Emprunt / /
d - Envoi des enfants à Dakar / /
e - Autres / /

18. Vous procurez-vous sur le marché des denrées alimentaires dont vous avez besoin ?

a - N.R.P. / / d - De temps en temps / /
b - Par jour / / e - Jamais / /
c - Souvent / / f - Autre / /

19. Recevez-vous de votre mari de l'aide ?

a - N.R.P. / / (FIN)
b - Oui / / (allez à Quest. 20)
c - Non / / (allez à Quest. 21)

20. Si oui, quelle est la nature de cette aide ?

a - N.R.P. / / d - Vivres seulement / /
b - Argent / / e - Autre / /
c - Argent + vivres / /

21. Si non, pourquoi ? _____



Amadou Mody MOREAU
Mémoire de Maîtrise
SOCIOLOGIE

SUJET

**RESSOURCES MONETAIRES ET CONDUITES DEMOGRAPHIQUES DES
MENAGES AGRICOLES :**

LE CAS DES SÉRÈRES DE MBODIÈNE.

QUESTIONNAIRE MIGRANTS/DAKAR

*Code Questionnaire /99/

*Numéro Questionnaire _____

*Enquêteur (Code) _____

*Date de l'enquête _____

*Quartier

a - Nom :

b - Adresse

I - IDENTIFICATION

1. Âge : -----

2. Sexe : ----- a. Masculin / /

b. Féminin / /

3. Taille du ménage (nombre de personnes) :

4. Situation matrimoniale :

a - N.R.P.¹ / /

d - Veuf ou veuve / /

b - Marié (e) / /

e - Divorcé(e) / /

c - Célibataire / /

f - Autre / /

5. Situation d'occupation :

a - N.R.P. / /

d. Emprunt / /

b - Propriétaire / /

e. Hébergé / /

c - Locataire / /

f. Autre / /

1. N.R.P. = Ne répond pas.

6. Type d'habitat :

Q. M.2.

a - En dur /_/_/

c - Baraque /_/_/

b - Immeuble /_/_/

d - Autre /_/_/

7. Ethnie :

a - N.R.P. /_/_/

d. Pulaar /_/_/

b - Diola /_/_/

e. Wolof /_/_/

c - Sérère /_/_/

f - Autre /_/_/

8. Quelle est votre religion ?

a - N.R.P. /_/_/

d - Protestante /_/_/

b - Catholique /_/_/

e - Animiste /_/_/

c - Musulmane /_/_/

f. Autre /_/_/

9. Êtes-vous allé (e) à l'école ?

a - N.R.P. /_/_/

b - Oui

c - Non /_/_/

10. Si oui jusqu'en quelle classe ou niveau ?

a - N.R.P. /_/_/

d - Supérieur /_/_/

b - Primaire /_/_/

e - Autre /_/_/

c - Secondaire /_/_/

II. DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

11. Activité (s) de l'enquêté (e).

Niveau agrégé (8 groupes professionnels).

Source : Direction de la Statistique du Sénégal

Bureau informatique : R.G.P.H. 1988

a - N.R.P. /_/_/

b - Professions de direction et d'encadrement /_/_/

c - Professions intellectuelles supérieures /_/_/

d - Professions intermédiaires et techniques /_/_/

e - Professions commerciales et services /_/_/

f - Professions agricoles et denrées alimentaires /_/_/

g - Professions de la production /_/_/

h - Professions conduite ou montage machines et assimilées /_/_/

i - Professions élémentaires de la vente et des services /_/_/

j - Autre /_/_/

12. Périodicité des revenus

a - N.R.P. /_/_/

e - Hebdomadaire /_/_/

b - Journalière /_/_/

f - Annuelle /_/_/

c - Mensuelle /_/_/

g - Sans revenus /_/_/

d - Trimestrielle /_/_/

h - Autre /_/_/

13. Montant du ou des revenu (s) (en CFA)

Q. M.3.

- | | | |
|-----------------------|------|-------------------------|
| a - N.R.P. | /__/ | d - De 100 à 150.000 F |
| b - < à 50.000 F | /__/ | e - 150.000 à 200.000 F |
| c - de 50 à 100.000 F | /__/ | f - 200.000 et + |

14. Votre revenu vous permet-il d'épargner ?

- | | | | | | |
|---------------------|------|---------------------|------|---------------------|------|
| a - N.R.P. | /__/ | b - Oui | /__/ | c - Non | /__/ |
| (allez à quest. 17) | | (allez à quest. 15) | | (allez à quest. 16) | |

15. Si oui, à quelle périodicité ?

- | | | | |
|--------------|------|--------------|------|
| a - N.R.P. | /__/ | c - Par mois | /__/ |
| b - Par jour | /__/ | d - Autre | /__/ |

16. Si non, pourquoi ?

- | | | | |
|-------------------------------|------|---------------------|------|
| a - N.R.P. | /__/ | c - Charges lourdes | /__/ |
| b - Revenu (s) insuffisant(s) | /__/ | d - Autre | /__/ |

17. Type d'organisation de l'activité (principale)

- | | | | | | |
|------------|------|------------|------|--------------|------|
| a - N.R.P. | /__/ | b - Formel | /__/ | c - Informel | /__/ |
|------------|------|------------|------|--------------|------|

18. Emploi selon le secteur d'activité

- | | |
|----------------------------------|------|
| a - N.R.P. | /__/ |
| b - Secteur d'état | /__/ |
| c - Secteur non étatique (privé) | /__/ |
| d - Société étrangère | /__/ |
| e - Autre | /__/ |

19. Depuis quand êtes-vous à Dakar ?

- | | | | |
|---------------------|------|------------------|------|
| a - N.R.P. | /__/ | d - De 1 à 2 ans | /__/ |
| b - Moins de 6 mois | /__/ | e - De 2 à 5 ans | /__/ |
| c - De 6 à 1 an | /__/ | f - 5 ans et + | /__/ |

20. Qui a décidé de votre venue à Dakar ?

- | | | | |
|--------------|------|-----------------|------|
| a - N.R.P. | /__/ | d - Mère | /__/ |
| b - Lui-même | /__/ | e - Père + Mère | /__/ |
| c - Père | /__/ | f - Autre | /__/ |

21. Pour quelles raisons êtes-vous venu (e) (vous a-t-on envoyé) à Dakar ? *Motif non

*Motif non économique

Motif économique

- | | | | |
|--------------|------|-----------------------|------|
| a - N.R.P. | /__/ | g - Conditions de vie | /__/ |
| b - Scolaire | /__/ | h - Recherche emploi | /__/ |
| c - Familial | /__/ | i - Professionnel | /__/ |
| d - Marital | /__/ | (affectation) | |
| e - Ethnique | /__/ | j - Autre | /__/ |

22. Situation dans la recherche d'un emploi à votre arrivée

Q. M.4.

- a - N.R.P. / /
- b - A recherché un emploi / /
- c - N'a pas recherché un emploi / /

23. Temps passé dans la recherche du premier emploi

- a - N.R.P. / /
- b - Moins d'une semaine / /
- c - 1 semaine à 1 mois / /
- d - 1 mois à 3 mois / /
- e - 3 mois à six mois / /
- f - 6 mois à douze mois / /
- g - N'a jamais trouvé de travail / /

24. Travaillez vous au village ?

- a - N.R.P. / / (allez à quest. 28)
- b - Oui / / (allez à quest. 25)
- c - Non / / (allez à quest. 28)

25. Si oui, fonction occupée

- a - N.R.P. / /
- b - Agriculteur / /
- c - Eleveur / /
- d - Artisan / /
- e - Commerçant / /
- f - Ouvrier / /
- g - Pêcheur / /
- h - Autre / /

26. Montant des revenus au village (en CFA)

- a - N.R.P. / /
- b - Pas de revenus / /
- c - Moins de 50.000 F / /
- d - De 50 à 75.000 F / /
- e - De 75 à 100.000 F / /
- f - De 100 à 125.000 F / /
- g - 125.000 F et + / /

27. Périodicité de ces revenus

- a - N.R.P. / /
- b - Journalière / /
- c - Hebdomadaire / /
- d - Mensuelle / /
- e - Annuelle / /
- f - Saisonnière / /
- g - Autre / /

28. Est-ce que c'est la première fois que vous venez travailler en ville ? (à Dakar) ?

- a - N.R.P. / / (allez à la quest. 30)
- b - Oui / / (allez à la quest. 30)
- c - Non / / (allez à la quest. 29)

29. Préciser : c'est la 2ème fois, la 3ème fois... ? _____

Q. M.5.

30. Est-ce que vous envoyez de l'argent à votre famille au village ?

- a - N.R.P. /_/_/ (allez à la quest. 33)
- b - Oui /_/_/ (allez à la quest. 31)
- c - Non /_/_/ (allez à la quest. 33)

31. Si oui, suivant quelle périodicité ?

- a - N.R.P. /_/_/
- b - Chaque mois /_/_/
- c - Chaque trois mois /_/_/
- d - Chaque six mois /_/_/
- e - Chaque fête /_/_/
- f - De temps en temps /_/_/
- g - Autre /_/_/

32 - Qui sont les destinataires de cet envoi ?

- a - N.R.P. /_/_/
- b - Epouse (s)/enfants /_/_/
- c - Parents /_/_/
- d - Père seul /_/_/
- e - Mère seule /_/_/
- f - Frères et soeurs /_/_/
- g - Belle famille /_/_/
- h - Autres personnes apparentées /_/_/
- i - Associations villageoises /_/_/

III - ACTIVITÉS DE RETOUR

33. Quand vous retournez au village, est-ce que vous participez aux travaux des champs ?

- a - N.R.P. /_/_/ (allez à la quest. 35)
- b - Oui /_/_/ (allez à la quest. 35)
- c - Non /_/_/ (allez à la quest. 34)

34. Si non, pourquoi ?

- a - N.R.P. /_/_/
- b - Manque de temps /_/_/
- c - Incapacité /_/_/
- d - Ne dure pas au village ^h /_/_/
- e - Séjour en saison sèche /_/_/
- f - Autre raison /_/_/

35. Faites-vous partie d'une association villageoise ?

- a - N.R.P. /_/_/ (FIN)
- b - Oui /_/_/ (Continuez)
- c - Non /_/_/ (FIN)

36. Si oui, quel est son mode de fonctionnement ?

37. Quelle est la périodicité des cotisations ? _____ Q. M.6.

Préciser le (s) montant (s) _____

38. Que représente pour vous cette association ? _____

39. Quels sont les objectifs visés par cette association ? _____

40. Comment intervient-elle dans le développement économique et social du village ?

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

RESSOURCES MONETAIRES ET CONDUITES

DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES

AGRICOLES : LE CAS DES SERERES DE

MBODIENE.

Entretien réalisé à Mbodiène le : Samedi 07 mars 1998.

Interview de Monsieur Jean Marie DIOUF,

Mbodiène est créé en 1864 par un nommé *Hammath Biram MBODJ*, venu s'installer au village à la même année. Il était d'abord à côté des prêtres et, en quelque sorte, les secondait dans certains travaux. Ensemble, ils allaient faire la chasse et quand ils apportaient des gibiers, se les partageaient. Au fur et à mesure, les gens quittaient le village d'origine, le *Sine*, pour venir s'installer à ses côtés, à *Mbodiène*, parce qu'il y avait de la tranquillité et ils étaient loin des chefferies d'autrefois qui étaient très embêtants. Partout il y avait des guérillas qui faisaient que les gens fuyaient vers la petite côte, là où vivaient les prêtres. A côté de ces derniers, ils vivaient dans la tranquillité et bénéficiaient d'une couverture de l'armée française, ici dans la petite côte.

Ceux qui venaient habiter et grandir le village de *Hammath Biram MBODJ* étaient en gros des éleveurs, et quelques-uns venaient pour cultiver la terre. [...]. La culture de la terre ainsi que l'élevage de moutons, bœufs et chèvres sont les activités dominantes dans le village. Ils étaient tous *sérères*. C'est après que les *wolofs* sont venus habiter avec eux, et sont plus présents dans le quartier de *Réew Kertiéen*.

On peut retenir que les *sérères* étaient installés là pour, d'abord être tranquilles et ensuite pouvoir cultiver les terres. Pour cela, comme celles-ci étaient vastes, il n'y avait pas de problème. Les gens cultivaient, il y avait beaucoup d'espace. Au bout de quelques années, quand ils se rendaient compte qu'ils n'obtenaient plus les mêmes rendements (ceux-ci baissaient), ils allaient défricher d'autres champs si bien qu'il n'y avait pas de problème. Et c'est pour cela que dans notre langage (le langage *wolof*) il existait ce qu'on appelle le "*war wac*" c'est à dire quand tu cultivais un terrain, tu pouvais aller ensuite défricher un autre au bout d'un certain temps. Celui que tu as laissé, un autre pouvait venir et l'exploiter au bout de deux (02) ans par exemple, et tu n'auras rien à dire. C'est cela le contenu du "*war wac*" : tu cultivais ensuite tu laissais un autre le faire quand le terrain est bien aux enchères.

Ce principe a existé dans le village. Les paysans cultivaient comme cela jusqu'aux années soixante (60) et même vers les années quatre vingt (80) c'est à dire en dehors de l'indépendance. A l'heure actuelle ce principe n'a pas totalement disparu. Mais comme les terres ne suffisent plus en raison de l'augmentation de la population, les gens préfèrent ne plus quitter celles qu'ils cultivent. On assiste en quelque sorte à une raréfaction des terres cultivables pour ne pas dire un manque cruel de celles-ci. Je vous donne un exemple : le champ qui est derrière la maison (15 à 20m environ), je le cultive depuis plus de trente (30) ans et la terre est restée toujours bonne et fertile, parce que c'est une terre noire que nous avons ici et qui n'est pas comme le terrain sableux. Ce sont des terres qui tiennent longtemps. Il suffit de les fertiliser en mettant uniquement du fumier et cela produirait longtemps.

Donc voilà la vie des gens à *Mbodiène*. Et, évidemment à ce temps là, en 1864 jusqu'aux années trente (30), il n'y avait pas d'écoles ici. La seule école qu'il y avait à l'époque, c'était l'école de *Ngazobil* située au sud du village. Nous tous anciens ici, on a été formés là-bas.

L'école à *Mbodiène* est créée seulement en 1958 avec l'arrivée des "*Sœurs*" au village. La première chose à faire, pour elles, c'était de créer une école, de faire quelque chose pour les enfants d'ici qui n'avaient rien. Elles ont construit ainsi une école, si bien que les enfants n'allaient plus à *Ngazobil* et préféraient rester sur place. C'est ainsi que l'école a été créée à *Mbodiène*. C'est devenu une école de six (06) classes, à côté de l'école publique qui en compte aussi six (06).

A propos de l'école publique, sa création a causé beaucoup de problèmes. [...]. Mais grâce à Dieu l'école s'est implantée et on a vu que les deux (02) écoles se cohabitent très bien [...].

Concernant l'appropriation des terres, je dirais que c'était au début un domaine commun. Chacun avait le droit de les exploiter comme bon lui semblait. C'est pour cela que je vous ai parlé tout à l'heure du "*war wac*" [...]. Les terres sont devenues rares. Toujours à ce propos, il y a la création du domaine national. Il y a la "*Loi du domaine national*" je veux dire. Cette loi dit que "*celui qui exploite la terre, c'est celui là le propriétaire*". Donc si tu n'exploites pas la terre, tu ne peux pas te permettre de dire qu'elle appartient à nos ancêtres, comme cela se posait autrefois. C'est parce qu'il y avait ces complications que *Senghor* avait posé "*la loi sur le domaine national*".

Certains disaient : "*oui la terre c'est pour nos parents, et pour avoir droit de la cultiver-il faut payer*". *Senghor* a alors vu que c'était inique, que les terres soient entre les mains d'une minorité et que la majorité des personnes n'en ont pas accès.

Maintenant c'est la Communauté Rurale qui gère tout l'espace que vous voyez là. Pour pouvoir venir cultiver à *Mbodiène*, il faut faire une demande auprès de la Communauté Rurale précisant que vous voulez une terre à cultiver. Ce sera à elle alors d'examiner la demande, de voir le nombre d'hectares dont

vous avez besoin pour cultiver avec votre famille. Et aucune personne ne pourra vous défendre cela car toutes les terres appartiennent désormais à la Communauté Rurale. [...].

Le Conseil Rural est formé de conseillers ruraux. Dans la communauté rurale de *Nguèniène*, il y a trente deux (32) conseillers ruraux. Lors du vote, ce sont ces trente deux qui se rassemblent pour élire un bureau de trois (03) membres : le président et ses deux adjoints (ou vice-président). [...].

Oui il y a des associations ou groupements même à *Mbodiène* qui œuvrent pour le développement du village. Il s'agit par exemple de "*l'association des jeunes de Mbodiène*", qui est une association reconnue d'ailleurs. Ils ont même un projet d'apiculture que la FAO doit financer. Pour cela il fallait qu'un GIE ou une association de cette nature fournisse un certain nombre de papiers, en fait un dossier. Finalement c'est celui de nos jeunes qui a été retenu. On attend donc tous ce financement. [...].

Il y a plusieurs années, les femmes à *Mbodiène* ne faisaient rien d'autre que rester à la maison ou aller à la mer chercher quelques mollusques, etc.

Avec l'évolution, ces ressources disparaissent. "*La femme de Mbodiène*" tend à croiser les bras. J'ai fait installer une borne fontaine dans ce quartier (*Ngolgnick*) gérée par un comité de femmes qui, à tour de rôle, assurent le service d'approvisionnement. Avec cela, elles arrivent à collecter un peu d'argent. Et à l'heure actuelle elles ont plus de cinq cents mille francs (500 000) en caisse. Je leur ai dit que ce travail est intéressant mais qu'il faut penser à faire un GIE comme c'est à la mode au Sénégal. A présent elles ont tous les papiers administratifs, et ce qui reste pour elles c'est de participer au "*Groupement du département*" et de la région. Elles se sont déjà acquittées des frais de participation, cinquante quatre mille francs (54 000), depuis la semaine dernière. Il leur faut maintenant un compte bancaire ou un compte d'épargne. [...].

Avec l'argent dont elles disposaient, elles avaient commencé à acheter du mil à écouler et à faire de petits bénéfices. Mais je voudrais maintenant que leur travail soit beaucoup plus élargi. C'est ce que nous sommes en train de faire car, comme vous dites : "*les femmes sont très dynamiques*". Je dirai même qu'elles le sont plus que les hommes. [...].

Les femmes dans les exploitations agricoles, il y en a beaucoup d'ailleurs. Mais le plus souvent elles s'adonnent à la culture de la canne à sucre. A *Mbodiène* cette culture est considérée comme "*maturée*" : c'est à dire qu'on a le plus rapidement possible, parce qu'à partir du mois d'octobre on est en mesure de faire écouler le produit. Et vous savez, la femme préfère souvent ce qui est rapide que ce qui est lent. Néanmoins il y en a quelques unes qui cultivent comme les hommes. Ce sont souvent des chefs de famille, des veuves en majorité. Dans des situations comme cela, les femmes sont obligées de cultiver pour assurer leur survie. [...].

Très souvent, les gens à *Mbodiène* cultivent pour vivre. C'est la culture du sorgho qui prédomine ici. En revanche il y a de petites cultures qui sont commercialisées que sont : l'oseille, la canne à sucre, etc. Tout cela c'est pour avoir de l'argent. Le mil lui est fait pour vivre, mais quand on en a une quantité énorme, dépassant les besoins familiaux par exemple, on peut évidemment faire écouler une partie. Dans tous les cas il ne faudra pas oublier les vivres, ils sont prioritaires. [...].

Le système de "*troc*" n'existe pas à *Mbodiène*. Les gens ici ne le pratiquent presque pas ou en tout cas de façon rare. [...].

Exactement les jeunes vont à *Dakar* pour pouvoir compléter ce qui manque au village. Cette année par exemple il manque des vivres. Et ce sont les enfants à *Dakar*, de par leur travail, qui vont aider les familles qui sont là à survivre.

Sinon il vont mourir de faim parce que certaines familles n'ont rien récolté. Donc ce sont les enfants qui travaillent à *Dakar* qui envoient chaque mois "*quelque chose*", c'est souvent de l'argent ou même des denrées alimentaires. Et cela permet à ceux qui sont là de pouvoir se nourrir.

Il y a aussi une chose que j'ai remarquée, nous habitons au bord de la mer et beaucoup "*d'européens*" ont tendance à venir habiter au bord de la plage. Les jeunes de *Mbodiène* préfèrent maintenant rester au village travailler avec ces "*blancs*" que d'aller à *Dakar*. Parce qu'ils y gagnent. Ils sont sur place, ne dépensent rien, sont dans les familles et, avec le peu qu'ils vont gagner, ils pourront peut être réaliser quelque chose. Tandis qu'à *Dakar* le loyer, la nourriture, le transport coûtent cher. Ici à *Mbodiène* il n'y a pas de problème de transport. Et si on arrive à gagner ici soixante dix mille (70 000) francs par mois par exemple, on peut faire deux (02) fois moins de dépenses qu'à *Dakar*. On voit même beaucoup de filles du village qui elles aussi préfèrent maintenant travailler ici avec ces "*européens*" au lieu d'aller à la capitale.

[...]. Je le disais en réunion l'autre soir : je préfère donner des parcelles aux "*européens*" qui viennent habiter au bord de la mer, et que ces derniers arrivent à me créer des emplois. C'est mon but. Je leur donne des parcelles, ils s'y installent, me font des emplois. Il y aura nécessairement un gardien, une lessiveuse, un balayeur, sans perler du reste. Déjà il y en a trois (03). Donc s'il y a ici à la plage plus de cent (100) "*européens*", en raison de deux (02) employés au moins pour chacun d'eux, je me retrouve rapidement avec deux cents (200) emplois créés. Et ce n'est pas mal ! [...].

A court et à moyen terme, je pense que les enfants de *Mbodiène* pourraient ne plus aller à *Dakar* à la recherche d'emplois. L'hôtel en chantier est à zéro mètre (0 m) du village et tous, ils pourront aller travailler là-bas. Ils n'iront plus

donc à *Dakar*. En tout cas c'est un souhait de ma part parce que la vie est difficile là-bas. [...].

III. COMMENTAIRES.

Un commentaire et des précisions s'impose à l'issu de cet entretien avec *Jean Marie DIOUF* qui, rappelons le, porte beaucoup d'espoir sur ce complexe hôtelier qui permettrait, d'une part la fixation des jeunes *mbodiènois*, très tentés par la destination *Dakar* et, d'autre part une amélioration des revenus et conditions "*d'évolution*" des populations restées sur place.

En fait le fameux grand hôtel dont a parlé *Jean Marie DIOUF* a finalement vu le jour. Il s'agit d'un Eden tropical, les pieds dans l'eau, situé à vingt kilomètres (20 km) après le département de *Mbour*, sur la route goudronnée à sept kilomètres (7 km) de *Joal*. Une enseigne publicitaire au croisement de *Mbodiène* indique : "*Hôtel et Resto, Laguna Beach Club Mbodiène*". Une chimère !

Cette fois ci ce n'est pas une réalisation des "*européens*" comme l'a martelé le long de son discours *Jean Marie DIOUF* mais bien des "*enfants du pays*" comme on dit : les frères *KAMA*. Il ont ainsi bâti le merveilleux club "*Laguna Beach*", un complexe quatre étoiles **** qui n'a rien à envier au "*Méridien Président*" par exemple. Pas de publicité !

Dans la cour de l'établissement trônent des bateaux de plaisance, ceux là même objet d'une polémique. Un retour en arrière nous conduit à rappeler l'histoire de la "*fraude de Mbodiène*" qui a fait perdre au Trésor public sénégalais la somme de deux milliards cent soixante trois millions de francs (2 163 000 000). Des sources indiquent qu'une telle somme n'a jamais été payée par les promoteurs de la Société de Loisirs et de Tourisme (SLT). Le 28 mai

1991, la SLT était agréée au code des investissements par arrêté interministériel pour la réalisation d'un complexe touristique à *Mbodiène* dans un délai de trois ans (3 ans). L'agrément devait expirer le 28 mai 1994. Entre temps, la société importait huit (08) bateaux de complaisance. Ceux-ci ne se trouvaient pas sur le site de *Mbodiène* puisque deux (02) d'entre eux ont été retrouvés à la SAPEM, deux (02) autres à *Dakar Marine*, encore deux (02) au Méridien de *N'gor*, un au port de *Dakar* et seulement le huitième à *Mbodiène*. En réalité, ces bateaux étaient loués à des amateurs de pêche sportive, sur d'autres sites n'ayant aucun rapport avec le programme agréé. C'est compte tenu de ce fait et surtout de la non réalisation du village de *Mbodiène* qu'une équipe de douaniers appartenant au "*Bureau des Enquêtes et du Contentieux*" et à celui des régimes économiques et particuliers, faisait une descente à *Mbodiène* le 08 août 1994, soit trois (03) mois après l'expiration de l'agrément, histoire de voir où en étaient les travaux. Ces douaniers, à *Mbodiène*, ayant constaté l'absence d'évolution dans les travaux, étaient alors convaincus que les dirigeants de la SLT avaient fraudé". C'est cela la fameuse fraude de *Mbodiène*. Dans le "*code verbal*" de la douane, cela s'appelle : "*importation sans déclaration de marchandises prohibées, consécutive à un détournement de destination privilégiée*".

La suite est connue : une amende à été versée. Le complexe est maintenant fonctionnel, des témoignages ont été recueillis sur les lieux, qui sont les suivants :

➤ "*Ici à Mbodiène, vous n'êtes plus dans un village de l'état du Sénégal, mais bien dans le domaine privé des KAMA. Et je n'exagère rien. Figurez-vous que ce vaste club du Laguna Beach est accouplé d'un complexe de vingt (20) bungalows gérés par Mansour KAMA. Et comme pour faire bonne mesure, ces trois (03) villas que vous apercevez juste en face de l'hôtel et en plein chantier de finition sont les maisons privées des frères Pierre, Mansour et Leïty KAMA. Je serai très curieux d'ailleurs de savoir les attributions du chef de village de*

Mbodiène, Pierre FAYE. Non tout ça n'est pas africain. Quel sénégalais mettra les pieds ici à cent mille francs (100 000) la pension complète ? Ca doit être vachement intéressant d'avoir des amis haut perchés dans les hautes sphères de l'administration. C'est facile dans cette situation de rente de se prévaloir des qualités de manager. Sachez que, pas très loin d'ici, il y a leur port de pêche, à Pointe Sarène et un autre domaine à Dagane. La cerise sur le gâteau, le Génie militaire a été mis à contribution pendant une semaine pour leur faire un pont. Et pourtant [...], allez demander à ces pauvres journaliers employés de l'hôtel le niveau de leur traitements. Non, ceci est une honte pour toute conscience démocratique dans un état de droit".

Ce témoignage d'un expert européen sur les lieux trouve sa justification dans les propos que nous confie un des gardiens du *Laguna*.

➤ *"Ici nous percevons trente mille francs (30 000) par mois. On ne nous a rien expliqué mais j'ai entendu dire que c'est parce que le complexe n'est pas encore fonctionnel, pour faire entrer des sous. J'espère bien qu'avec le démarrage effectif de l'exploitation, notre situation salariale sera revue à la hausse. [...]. Toutes ces surfaces c'étaient nos champs. Nous avons été spoliés sans dédommagement. Aujourd'hui, la plupart de ceux qui travaillent ici, (les permanents) sont venus de Dakar. Il n'y a que trois (03) villageois de Mbodiène contre dix (10) Diolas recrutés à Dakar par Mansour KAMA. Même ceux qui s'affairaient autour des travaux de finition, les maçons journaliers, reçoivent ce traitement standard de trente mille francs (30 000)".*

Un vieux Mbodiénois poursuit :

➤ *"Ici nos enfants sont dans des conditions d'exploitation qui frisent l'esclavage. [...]. Nous avons été contraints de transférer nos familles à Fissel, en faveur du protectorat des nouveaux colons en question sur notre village, avec l'indifférence de toutes les autorités d'Etat et locales sur notre sort".*

Ce dernier témoignage ressort d'un hôtelier de *Saly* qui lui aussi approuve :

➤ *"Il n'y a vraiment pas de minimum de décence chez les KAMA. Je n'ai rien contre eux mais avouez qu'on ne peut diriger des entreprises avec des capitaux publics et s'ériger en opérateur économique, à moins que le Président ait donné son autorisation exceptionnelle pour ce cas précis. C'est une confusion de genre dangereuse pour l'égalité des droits et devoirs de tous ceux qui sont en situation de concurrence".*

Le démarrage du *"Laguna"* est maintenant effectif. Si d'un côté les autorités villageoises portent un réel espoir là dessus notamment en ce qui concerne la création d'emplois, les populations locales quant à elles comme ces différents *"témoignages"* le montrent, ont commencé à exprimer certaines craintes ainsi que des regrets.

Pour notre part, il semble prématuré ou en tout cas trop tôt de vouloir apporter quelque analyse que ce soit, à ce niveau. Accordons du temps au temps, l'avenir nous permettra de revenir là dessus, l'occasion peut être de voir l'impact et le rôle joué par ce complexe hôtelier dans le possible développement local de *Mbodiène*.

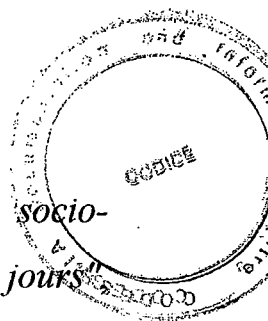
GLOSSAIRE.

- **Actifs** : tous biens de valeur appartenant à une personne, à un ménage ou à un groupe.
- **Ajuster** : modifier un plan ou un enchaînement d'actions pour obtenir le résultat voulu.
- **Besoins humains fondamentaux** : ensemble des facteurs d'existence, de relation et de croissance nécessaires pour que l'individu puisse survivre et fonctionner efficacement tout au long de sa vie.
- **Buts** : situations, conditions ou choses que désirent les personnes, les ménages ou les groupes pour obtenir satisfaction.
- **Capital humain** : dans un ménage, la capacité totale d'action de ses membres du point de vue de la production, de l'allocation et de l'utilisation des ressources pour satisfaire les besoins.
- **Démographie** : étude de la population au point de vue de son volume, de sa composition, de sa distribution dans l'espace et de son mouvement. Par composition, il faut entendre la façon dont une population ou une sous population se structure en fonction de diverses caractéristiques : niveau d'âge, sexe, état matrimonial, instruction, activité économique, religion, origine ethnique, langue, organisation familiale, etc. Par mouvement, on désigne les phénomènes qui modifient directement la population : natalité, nuptialité, divortialité, mortalité, migration.
- **Développement** : processus de changement progressif dans le sens d'une complexité croissante et d'un accroissement de la capacité de fonctionner efficacement.
- **Economie** : étude des conditions et des lois qui gouvernent la production, la distribution et la consommation des ressources sous l'angle de la satisfaction des besoins de l'homme.

- **Emploi** : participation à la population active en vue d'obtenir une rémunération - salaire ou profit.
- **Environnement** : milieu et conditions ambiantes dans lesquels un système fonctionne.
- **Gestion** : processus de planification et de mise en œuvre de l'utilisation des ressources visant à atteindre les buts et faire face aux événements.
- **Hierarchie** : relation verticale entre sous-systèmes et systèmes liés les uns aux autres en un ensemble holistique. Le "tout" est plus grand que la somme des parties.
- **Institution** : organisation ou pratique établie dont on reconnaît qu'elle est fondée à fonctionner en application d'un ensemble de principes et de règles.
- **Ménage** : ensemble des personnes, apparentées ou non, qui occupent une même unité d'habitation, qui reconnaissent l'autorité d'un des leurs, désigné comme chef de ménage et qui pourvoient en commun à leur besoins alimentaires et autres besoins vitaux.
- **Mise en œuvre** : élément de la gestion consistant à traduire les projets en actes réfléchis pour obtenir des résultats ou produits.
- **Niveau de vie effectif** : pour un ménage, quantité et qualité des biens et des services effectivement consommés.
- **Niveau de vie souhaité** : quantité et qualité des biens et des services qu'un ménage ou une famille souhaite.
- **Pauvreté** : état de privation dans lequel les besoins fondamentaux de la personne peuvent tout juste être satisfaits, à un niveau proche du seuil de survie.
- **Perception** : impression intuitive concernant les objets, les situations et les significations, fonction de la sensibilité et de la perception immédiate des personnes.
- **Problème** : difficulté qu'il faut résoudre et qui met dans l'embarras.
- **Processus** : ensemble de phénomènes, conçu comme actif et organisé dans le temps.

- **Production du ménage** : biens et services produits par et pour les membres du ménage, pouvant être vendus ou achetés si on le souhaite et quand la possibilité s'en présente.
- **Production** : création de ressources ou de services additionnels qui présentent une valeur pour la satisfaction des besoins humains.
- **Qualité de la vie** : bien être des personnes, individuellement ou en groupe, et bonne santé du milieu dans lequel vivent les personnes. Comporte notamment des dimensions physiques et sociales et fait intervenir des critères de justice.
- **Ressources humaines** : combinaison de capacité cognitives, psychomotrices et affectives, des facteurs de santé, de temps et d'énergie qui déterminent l'aptitude de l'individu à agir de manière productive.
- **Ressources matérielles (monétaires) - les actifs concrets** : argent, investissements, biens immeubles, bien de consommation naturels et transformés dont on dispose pour atteindre des buts.
- **Ressources** : moyens dont on use pour atteindre les buts ou satisfaire aux besoins.
- **Système familial** : système composé d'individus qui interagissent, dans lequel s'exercent des fonctions d'adaptation, d'entretien et de gestion.
- **Système agricole** : système composé par les modes cultureux, le sol et ses micro-organismes, le bétail, les techniques et les activités de transformation effectuées par les personnes qui travaillent sur l'exploitation.
- **Système** : un ensemble intégré de parties organisées de manière propre à fonctionner comme un "tout" pour atteindre des buts.
- **Taux d'urbanisation** : proportion de la population urbaine, c'est-à-dire vivant dans les agglomérations considérées comme urbaines, par rapport à la population totale.

BIBLIOGRAPHIE.



- **ANDORKA Rudolph**, 1978, *"Evolution démographique et socio-économique dans les sociétés paysannes : la Hongrie de 1700 à nos jours"*, Rome, FAO.
- **BEAUD Stéphane, WEBER Florence**, *"Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques"*, Coll. "Guides Repères", La Découverte, Paris, 1997.
- **BERTHELOT Michel**, *"Les vertus de l'incertitude, le travail de l'analyse dans les sciences sociales"*, Paris, P.U.F..
- **BOSERUP, E.**, 1970, *"Evolution agraire et pression démographique"*, Flammarion, Paris.
- **COULIBALY, M.**, 1983, *"Quelques aspects spéciaux du processus d'intégration des ruraux en milieu urbain"*, Dakar, E.N.T.S.
- **COUSSY Jean et VALLIN Jacques**, *"Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques"*, Coll. "Les études du CEPED" n°13, 1996, 580p.
- **DIOP Abdoulaye Bara**, 1965, *"Société toucouleur et migration. L'immigration toucouleur à Dakar"*, Dakar, IFAN, 232p.
- **DIOP Abdoulaye Bara**, 1992, *"Les paysans du bassin arachidier : conditions de vie et comportements de survie"*, Politique africaine, n°45, pp. 39-61.
- **DIOUF Pape Demba et GUILMOTO Christophe Z.**, 1994, *"Démographie et développement dans la moyenne vallée du Sénégal. Présentation des enquêtes de 1992-93, premiers résultats et analyse typologique des ménages"*, Dakar, Direction de la prévision et de la statistique/ORSTOM, 79p.
- **FALL Abdou Salam**, 1987, *"La migration rurale urbaine des sérères du Sine vers Dakar et sa banlieue : le cas des ressortissants de Niaaxar, Ngayoxem"*

et Sob", Dakar, Département de Philosophie, UCAD, 121p. (*Mémoire de maîtrise*).

➤ **FALL Abdou Salam**, 1988, "*Réseaux migratoires des sérères Siin Siin à Dakar Approche sociologique*", Dakar, Département de Philosophie, UCAD, 99p. (*DEA d'anthropologie*).

➤ **FALL Abdou Salam**, 1992, "*Une réponse à la crise de l'agriculture, la migration des sérères du Siin*", *Sociétés, Espaces, Temps*, vol.1, n°1, pp. 138-149.

➤ **FAO**, 1984, "*Population et main-d'œuvre dans l'économie rurale*", Rome, Département de Politiques Economiques et Sociales de la FAO.

➤ **FAO**, 1990, "*Les ménages ruraux et l'affectation des ressources en vue du développement, la perspective de l'écosystème*", 195p.

➤ **GASTELLU Jean Marc**, "*L'égalitarisme économique des Serer du Sénégal*", Travaux et Documents de L'ORSTOM, 1981.

➤ **GENDREAU Francis**, 1996, "*Démographies africaines*", Coll. "*Savoir plus universités*", Estem, Paris, 128p.

➤ **GENDREAU Francis, MEILLASSOUX Claude, SCHLEMMER Bernard et VERET Martin**, "*Les spectres de Malthus, déséquilibres alimentaires, déséquilibres démographiques*", CEPED/EDI/ORSTOM, 1991, 444p.

➤ **GERARD Hubert, PICHE Victor**, 1995, "*La sociologie des populations*", Presses de l'université de Montréal/AUPELF-UREF, 518p.

➤ **GREGORY, J. PICHE, V.**, 1980, "*Le régime démographique en capitalisme périphérique : exemples africains*", Université de Montréal, 60p.

➤ **GUILMOTO Christophe Z.**, 1997, "*Migrations et institutions au Sénégal : effets d'échelle et déterminants*", "*Les dossiers du CEPED*", n°46, Paris, 42p.